

Le journal de la commune de La Hague

HORIZONS

WWW.LAHAGUE.COM



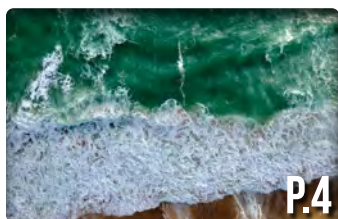
COMMERCE P.27

LE CHAMP DÉPAYSANT

Le projet d'agriculture biologique
d'Élisa Lebasnier et de Tony Georgette

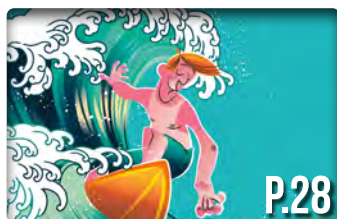
n°75

mars-avril 2022



P.4

Dans l'objectif de ...
VINCENT PINHEIRO



P.28

Dossier
BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ !



P.36

Ambassadeur
PAUL DUFOUR



P.40

À découvrir
LE GRAND DOUET

Sommaire



! Ce journal étant imprimé en février, les informations publiées dans les articles sont donc susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.



La Hague



@lahague_officiel

Une publication de la commune de La Hague, 8 rue des Tohagues BP 217
Beaumont-Hague - 50442 La Hague
Cedex.

02 33 01 53 33
horizons@lahague.com
Site Internet : www.lahague.com

4

DANS L'OBJECTIF DE...

Vincent Pinheiro

6

OÙ EN EST-ON ?

- Rythmes scolaires et périscolaires
- Développement durable
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Maison des services publics
- Travaux

12

QUI FAIT QUOI ?

Direction Sport et Vie Associative

13

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

La transition digitale des commerçants

14

LES ACTUS

28

DOSSIER

Le Budget participatif : votez pour vos 3 projets préférés

36

AMBASSADEUR

Paul Dufour

38

À DÉCOUVRIR

- Le coup de cœur de Clémentine Céliarié
- Dans l'assiette de Ghislain Monchaux
- Le Grand Douet

42

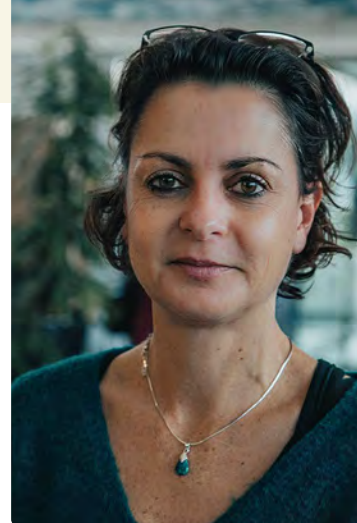
TRIBUNES

OURS

Directrice de la publication : **Manuela Mahier**. Conseiller délégué à la communication : **Emmanuel Lefrèteur**. Rédacteur en chef : **Sylvain Manquet**. Rédactrice : **Claire Brault-Letenneur**. Graphiste : **Olivier Flamanc**. Web, photo, vidéo : **Nour Hachimi**. Impression : **commune de La Hague**.

n°ISSN 2677-6251
Impression : 6000 exemplaires
Mise sous pli : ESAT Jacques Prévert

Édito



Chères Haguaises, chers Haguais,

En tant que maire, avec mes collègues élus, je suis animée par la volonté de faire avancer les projets pour vous et avec vous, pour notre commune.

Des projets que vous avez déjà l'habitude de découvrir dans ce magazine. Notre objectif dans le domaine de la communication est en effet que vous puissiez accéder à une information lisible, claire, moderne et adaptée à tous. La collectivité sera notamment dotée dès cette année d'un nouveau site internet avec des rubriques qui valorisent les richesses de notre territoire. Il comprendra les actualités, les actualités et les services proposés par la commune, tout en donnant de l'information de proximité, notamment à l'échelle des communes déléguées. Ce site renouvelé sera avant tout un outil à votre service et il devra répondre au mieux à vos besoins. Pour y arriver, nous pensons qu'il est important que les habitants puissent s'exprimer. Des Haguais volontaires participent donc à des ateliers afin de donner leur avis sur les maquettes du projet et tester les fonctionnalités de ce nouveau site. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, donner une vraie place à votre parole pour les projets mis en place nous importe.

Des projets tournés vers l'avenir, avec le Plan Communal de Développement Durable, qui a pour vocation de réduire notre impact environnemental. Elaboré à l'échelle de la commune, il va agir sur 4 leviers : la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité, une consommation et une production responsables, et enfin la résilience.

Des projets menés avec concertation, comme l'organisation de la rentrée de septembre prochain, avec la mise en place de la semaine scolaire à 4 jours. Des réunions de travail sont organisées avec les acteurs concernés, pour l'aménagement des horaires notamment. En partenariat avec les associations de jeunesse du territoire, notre objectif commun est d'arriver à proposer des conditions d'accueil optimum autour de l'école afin qu'elles puissent répondre aux besoins des principaux concernés, les enfants.

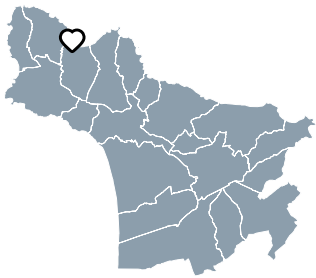
Des projets où chacun peut s'impliquer, à l'image du budget participatif dont les 11 projets proposés par des habitants de la commune sont présentés dans le dossier de ce journal. Nous ne pouvons que nous réjouir que de nombreux Haguais, dont des très jeunes, aient participé activement. C'est ainsi que se construit la citoyenneté d'aujourd'hui et de demain. J'invite chacun à voter pour ses projets préférés du 5 au 25 mars et, plus largement, à participer aux consultations proposées par la mairie, pour construire ensemble les horizons de demain.

Manuela Mahier, Maire de La Hague

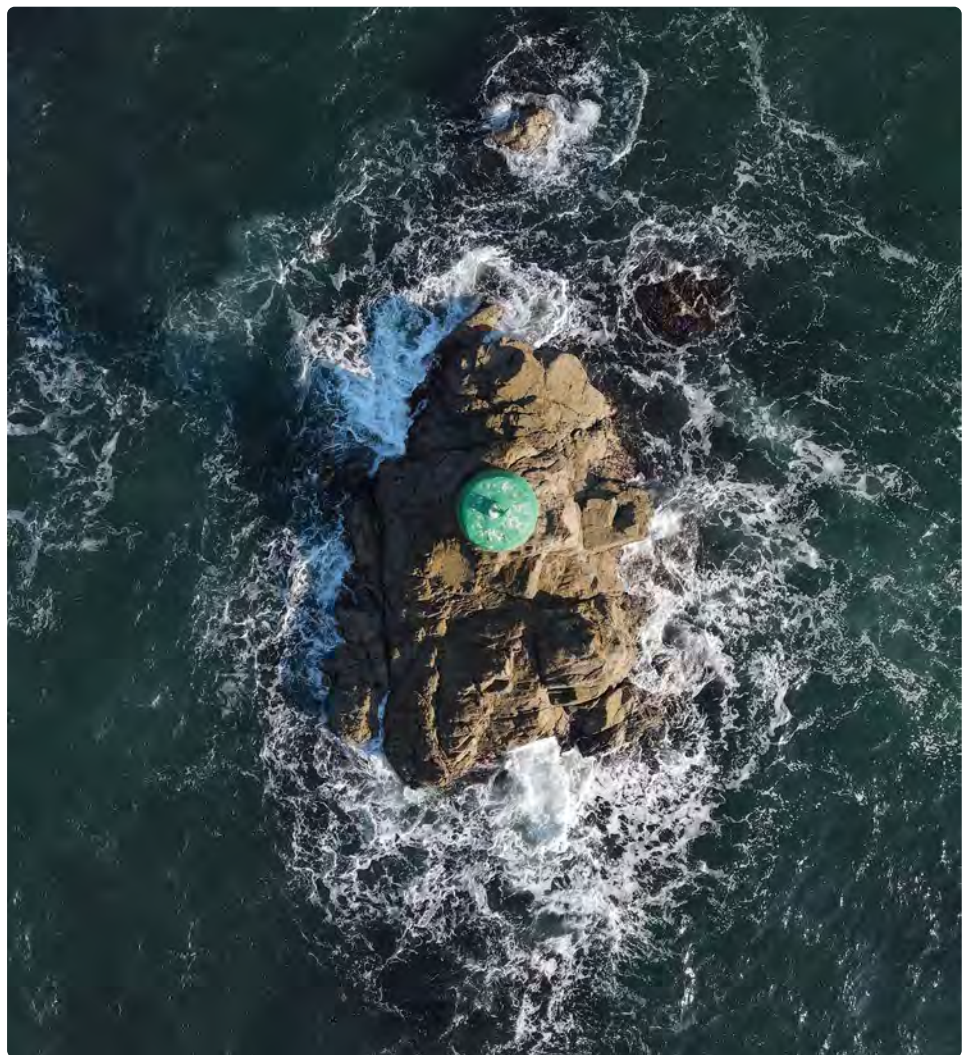


Dans l'Objectif de ...

VINCENT PINHEIRO



Né à Paris mais ayant grandi en bord de mer, Vincent est revenu dans la région en novembre 2019 pour reprendre l'affaire familiale, L'Auberge du Cotentin. Doté d'une sensibilité artistique hors norme, il s'intéresse à la photographie aérienne, regarde des tutoriels sur YouTube de différents photographes et investit dans un drone suite au premier confinement. Ce qui alimente son loisir ? Le plaisir de la photo et «valoriser les trésors environnementaux de La Hague dans mon établissement pour toute personne (re) découvrant la région» affirme-t-il.



Découvrez le travail de Vincent Pinheiro au travers de son compte Instagram



@bird_digital_media

« Elle vient d'une série de photos que j'avais immortalisée à Omonville-la-Rogue. Je l'ai prise l'été dernier et je me suis servi de la bouée-balise comme point de référence. J'avais l'autorisation de survoler le port. Quand je prends une photo, il faut qu'il y ait une accroche. Ici, ce point vert capte le regard ! Il y a une chose à savoir

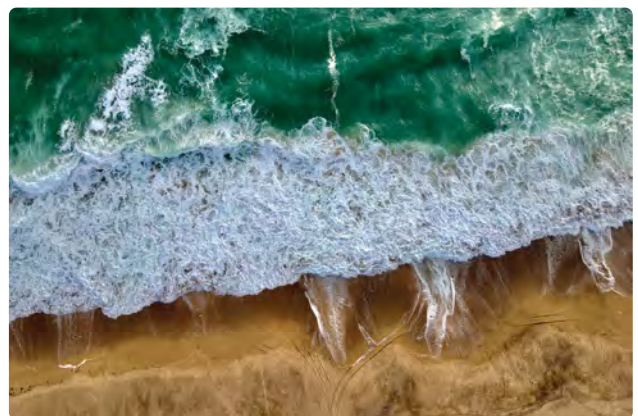
concernant mon travail ; pas mal de photographes prennent des photos brutes pour un rendu naturel. Personnellement, je préfère les retoucher pour travailler la saturation des couleurs et faire ressortir une émotion, quelque chose d'un peu surréaliste. »





« J'ai centré mon viseur sur la digue d'Omonville. Le contraste du côté terre et mer est attrayant. Quand il y a une photo, on s'imagine quelque chose, on fantasme sur une situation et la seule limite, c'est notre imagination. J'aime beaucoup les symétries, quand c'est bien centré. Très vite, c'est votre sensibilité qui entre en jeu. »

« Celle-ci me fait véritablement penser à une peinture. Je suis resté un rêveur, on l'est tous à notre manière mais moi, malgré mes 34 ans, je le suis encore. C'est mon côté un peu romantique. J'ai une habitude, c'est celle d'aller sur les spots atypiques de La Hague et passer des heures à me poser, à penser, à rêver. La mer me donne toujours à la fois cette sensation de danger et de liberté, elle me donne des frissons. C'est cet aspect romantique qui parle à chaque fois que je prends des photos. J'aime dans la photographie le fait de ressentir quelque chose, l'émotion que cela procure. D'ailleurs, le fait de capter l'âme d'une personne en apporte toujours une lorsque je m'essaie aux portraits. »



Où en est-on ?

→ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

RYTHMES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE RETOUR DE LA SEMAINE À 4 JOURS

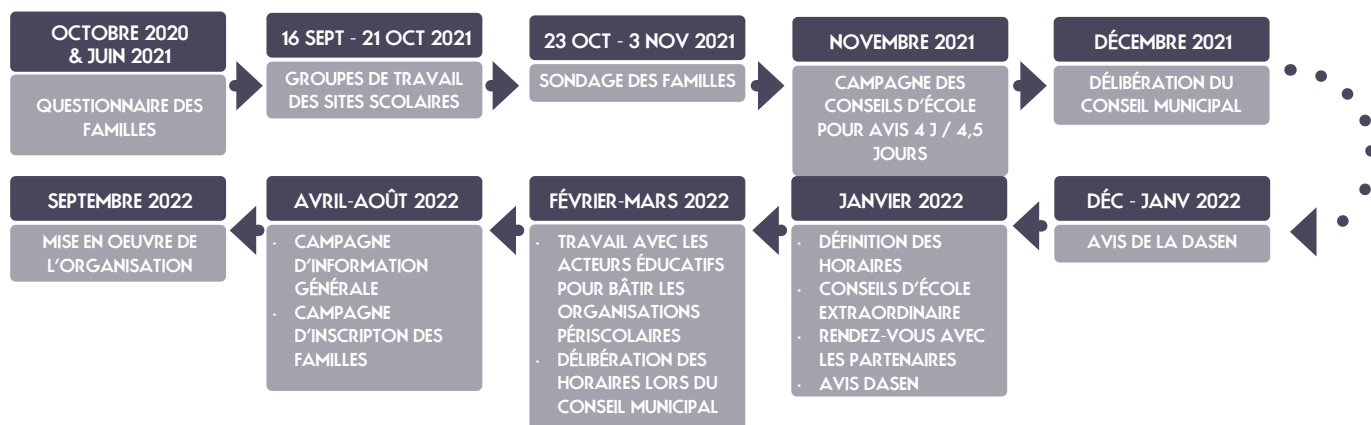
La municipalité s'était engagée à réinterroger la communauté éducative sur les rythmes scolaires et périscolaires en privilégiant l'expression de chacun des acteurs éducatifs. Suite à cela, le 14 décembre dernier, le conseil municipal de La Hague a voté le retour de la semaine à 4 jours pour septembre 2022, après le vote des 9 conseils d'école majoritairement favorable aux 4 jours.

Jusqu'au mois de mars, des réunions de travail auront lieu entre acteurs éducatifs pour répondre au choix de l'agencement de la semaine. Les horaires des écoles ont été envoyés à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour le 31 janvier après avoir été votés lors de conseils d'école extraordinaires fin janvier.

En septembre prochain, la semaine à 4 jours sera mise en place avec une nouvelle offre d'accueil périscolaire pour la journée du mercredi. Associations de jeunesse et de loisirs, élus, enseignants, Représentants des Parents d'Élèves (RPE), la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour les transports, se concertent pour dessiner ensemble les contours des organisations de rentrée avec un calendrier chargé.



©Photo : Shutterstock.com



LE PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagée dans la réduction de son impact environnemental, la municipalité de La Hague lance un Plan Communal de Développement Durable. En quoi consiste-il ? Pourquoi une telle démarche et quels sont ses enjeux ? Des questions auxquelles Marie Lapprend, adjointe au maire en charge du développement durable, s'attache à répondre.

LA PAROLE À...



Marie Lapprend, adjointe au maire en charge du développement durable

Pourquoi un Plan Communal de Développement Durable ?

« C'est une démarche volontaire et pragmatique validée à l'unanimité par les élus du conseil municipal.

Le développement durable c'est répondre aux besoins du présent, sans compromettre le futur.

Parce que depuis 2 siècles, le développement mondial s'est fait de manière exponentielle, on puise dans des ressources limitées et on modifie le climat. Maintenant qu'on est au courant, on a donc le devoir de réfléchir ensemble à nos choix de société.

La démarche que l'on a choisie est transversale, elle concerne aussi bien l'urbanisme, que le numérique. L'idée, ce n'est pas de ne rien faire, au nom de la protection de l'environnement. L'idée c'est de pouvoir continuer à se développer, en combinant intelligemment l'économie, le social, et l'environnement. »

Comment le plan d'actions a-t-il été élaboré ?

« Un architecte ne commence pas par poser la première pierre, mais par prendre un crayon et dessiner un plan. Nous aussi, on a commencé par faire un diagnostic et tracer les premières lignes du plan. On a échangé sur les forces et les faiblesses de La Hague avec les élus en commission, puis en atelier sur la base des diagnostics des services. Aujourd'hui un diagnostic fin a été réalisé. On sait où en est la collectivité et on connaît la route à suivre pour s'améliorer. »

Concrètement, quels sont les enjeux et les leviers pour la commune ?

« Dans ce plan d'actions on a choisi d'agir sur 4 leviers :

- La lutte contre le changement climatique. Même si la Hague, souffrira probablement moins vite que les autres du réchauffement climatique... on se doit de participer à l'effort. Parce qu'un gramme de CO₂, c'est 1g de CO₂, qu'il soit émis en Chine ou chez nous. Nous devons donc être plus sobres dans nos consommations : rénover nos bâtiments, revoir nos modes de déplacement...

- La protection de l'environnement et de la biodiversité. La biodiversité mondiale s'effondre et celle de La Hague n'est pas épargnée. Et pourtant la nature nous rend de grands services qui ne coûtent rien. Prenez un arbre. Il absorbe du gaz carbonique et il nous rend de l'oxygène ! Il faut prendre conscience des services qui nous sont rendus gratuitement.
- La consommation et la production responsables. La mairie travaille à réduire les déchets de la cuisine centrale, de ses chantiers, à adapter sa politique d'achat ... mais tous les Haguais peuvent aussi s'engager en faveur du commerce de proximité, il faut qu'on puisse les y aider. Des achats responsables, c'est continuer à acheter en prenant en compte l'impact carbone si on fait venir quelque chose de loin et en développant des liens et donc des emplois avec les producteurs locaux. Ça c'est un exemple de politique durable.
- La résilience. C'est le pendant de la lutte contre le réchauffement climatique. Parce qu'on n'arrivera pas à arrêter la machine, il est important aussi de se préparer aux conséquences, de s'adapter.

Quand on développe des lignes de bus... ce n'est pas juste pour émettre moins de carbone. C'est aussi pour anticiper les risques futurs et les contraintes économiques. Parce que l'essence qu'on met dans nos voitures, c'est justement une de ces ressources limitées, dont on n'a pas fini de voir le prix augmenter. Aussi dans notre aménagement du territoire, il faut qu'on prenne ces risques en compte.

C'est aussi la prise en compte des dérèglements climatiques dans nos projets de voirie ou de parking. On va avoir des hivers pluvieux, encore plus que maintenant ! Donc le but c'est clairement de réduire les surfaces imperméabilisées. Nous ne construirons donc pas de parking bitumé à Goury, on y tient à nos parkings en herbage.

Et tout ça il faut qu'on puisse le partager : l'éducation, la possibilité de débattre, de comprendre, et de grandir ensemble, c'est le socle de notre démarche. On veut donner l'exemple en faisant évoluer nos pratiques, et participer à éduquer nos enfants à un monde plus durable. »

POUR EN SAVOIR PLUS :
Un dossier de presse sera mis en ligne sur le site internet de la commune www.lahague.com



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Le 12 avril prochain, le conseil municipal de La Hague procédera au vote du budget de la commune de La Hague. Cette étape est précédée du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).



LA PAROLE À ...

Philippe Gasnier, adjoint finances et commande publique

Qu'est-ce que le DOB ?

« Tout d'abord, il faut savoir que la Loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République impose aux collectivités de plus de 3 500 habitants la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget.

Le DOB constitue donc une étape impérative avant l'adoption du budget primitif qui, lui, doit être voté au plus tard mi-avril 2022.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire s'est donc discuté d'abord en commission finances, puis, a été présenté lors du conseil municipal du 21 février.

À noter que le DOB ne fait pas l'objet d'un vote, mais le conseil prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire.

Le budget définitif sera, lui, présenté et voté le 12 avril 2022. »

En quoi consiste-t-il ? À quoi sert-il ?

« Ce rapport comporte les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement pour l'année à venir et comparativement aux années passées.

- les hypothèses d'évolution y sont notamment précisées pour construire le projet de budget, par exemple, en matière de fiscalité, de subventions,
- les engagements pluriannuels, les informations sur la structure et la gestion de la dette de la commune sont également présentés.

C'est donc un document qui permet de regarder les prévisions de l'année à venir et de montrer notre capacité à gérer, chose évidemment primordiale pour tous : habitants, agents et élus. »

Comment est-il mis en place ?

« Une lettre de cadrage est établie. Elle donne les grands objectifs du budget à élaborer pour les services de la commune.

L'élaboration du DOB est effectuée en compilant les propositions de chaque service dans le respect de la lettre de cadrage réalisée en fin d'année.

Cette année, des réunions de dialogue budgétaire ont été organisées afin d'échanger entre les adjoints et chaque service qui présentait ses lignes budgétaires, ce qui permet d'avoir une retranscription des grandes lignes de notre projet de mandat, au bénéfice des habitants. Cette démarche innovante s'inscrit dans une volonté municipale de renforcer la concertation, le dialogue et la compréhension du budget. Pour terminer, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour le travail de ce budget, au sein de chaque service, le travail fourni a été conséquent et très utile.

Cette compilation chiffrée nous donne ainsi le document de synthèse qui permet d'échanger pour in fine bâtir le budget définitif. »



LA MAISON DES SERVICES PUBLICS LABELLISÉE « MAISON DU COTENTIN »

La Maison des Services Publics de La Hague a obtenu en janvier 2022 la labélisation « Maison du Cotentin » dont le déploiement du dispositif « France Services ».

Constatant l'objectif commun d'intérêt général, de développer l'accès aux services publics en proximité, la commune de La Hague et la Communauté d'Agglomération du Cotentin se sont rapprochées pour mettre en œuvre ces dispositifs et ainsi élargir l'offre de services accessibles en proximité au sein de la Maison des Services Publics de La Hague.

Il s'agit plus précisément de diversifier l'offre de services apportée à l'accueil de la Maison des services de La Hague et d'informer, accompagner les usagers dans leurs démarches administratives ainsi qu'à l'utilisation des services publics en ligne sur les sujets suivants :

- **les compétences communautaires** : cycle de l'eau, mobilité, déchets ménagers et habitat/énergie

- **les services de l'État** et les opérateurs :

- ➔ Le Ministère de l'Intérieur
- ➔ La Direction générale des finances publiques
- ➔ Le Ministère de la Justice
- ➔ La Caisse nationale de l'Assurance maladie
- ➔ La Caisse nationale d'Assurance retraite
- ➔ La Caisse nationale d'Allocations familiales
- ➔ Pôle Emploi
- ➔ La Mutualité sociale agricole

Cette coopération vient renforcer l'offre de services déjà proposée à la Maison des Services Publics (Centre Communal d'Action Sociale, permanences des associations et institutions...) et permet ainsi aux habitants de bénéficier d'un plus large panel de services en proximité.

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

UN QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX HAGUAIS

La commune de La Hague souhaite connaître plus précisément votre expérience et vos attentes en matière d'accès aux droits, pour adapter les services de La Hague à vos besoins.

Le questionnaire proposé concerne les différentes démarches administratives que chacun réalise plus ou moins fréquemment pour garantir ses droits essentiels (état civil, santé, logement, droits sociaux, affaires familiales, emploi, formation, scolarité, handicap, conseil ou protection juridique, retraite, le bien vieillir pour soi ou ses proches, etc.). Il porte aussi sur l'accès aux services dont nous avons besoin dans notre quotidien, aux différentes étapes de notre vie (services de la petite enfance, scolaire, périscolaire, sport, culture, activités associatives diverses ou de loisirs, accueil en structures ou services à domicile, etc.).

Comment participer ? 3 possibilités :

- Répondre en ligne au questionnaire en cliquant sur le lien suivant sur le site internet de La Hague : <https://framaforms.org/consultation-des-habitants-de-la-hague-sur-lacces-aux-droits-1641571539>
- Télécharger le questionnaire puis le compléter au format papier avant de le déposer dans la boîte aux lettres d'une des mairies déléguées de La Hague.
- Venir compléter une version papier avec l'aide des services qui vous proposeront le questionnaire.

Il est possible de participer jusqu'au 13 mars. Ce questionnaire est simple et traite de questions concrètes de la vie quotidienne de chacun d'entre nous. La commune partagera les résultats de cette démarche et les données collectées sont anonymes.

AMÉNAGEMENT

L'AUTOSTOP SE DÉVELOPPE DANS LA COMMUNE

Dans le cadre du Plan de Déplacement du Cotentin et d'une politique de Développement Durable, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, le département de la Manche et la commune de La Hague s'unissent pour développer ensemble l'auto-stop organisé, totalement libre et gratuit à partir de 16 ans.



56 panneaux « arrêt autostop » ont été posés au sein du territoire de La Hague par les services techniques au début de l'hiver, pour un lancement au printemps. 3 panneaux sont à l'étude à Cherbourg-en-Cotentin. Ceux de La Hague ont été fixés sur des supports tels que les murs, les panneaux de signalisation... Leur emplacement a été pensé afin de faciliter et de sécuriser la prise d'auto-stoppeurs. Ces emplacements ont d'ailleurs été validés par la Direction des Infrastructures et de l'Entretien Routier du Département de la Manche et la Gendarmerie.

En plus du déploiement d'un réseau d'arrêts d'autostop sur le territoire, accompagné d'un système d'inscription et de carte de membre, différentes animations seront également mises en place pour sensibiliser à la pratique et accompagner les potentiels usagers.

Les enjeux de l'autostop organisé sont d'apporter une réponse complémentaire au problème de transport en milieu rural, de réduire le nombre de véhicules sur la route et de développer du lien social.





→ ÉVOLUER DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ 

TRAVAUX AVENUE BEAUSÉJOUR À URVILLE-NACQUEVILLE

UN TRAVAIL DE CONCERTATION MENÉ

Des travaux d'aménagement de voirie avenue Beauséjour à Urville-Nacqueville se dérouleront à partir de mars pour une période de 4 mois. Ce projet construit en concertation avec les Haguais de l'avenue Beauséjour, de l'allée du Marais et de l'allée des Raz-Bannes, est consultable sur place à la mairie déléguée d'Urville-Nacqueville. L'entreprise en charge des travaux sera bientôt mandatée.

La réunion publique du 8 juillet 2021 et la concertation ont abouti à la conception la plus en adéquation avec les usages, dans le respect des contraintes du site. Cette réunion publique souhaitée par les élus avait pour objectifs de recueillir l'avis des usagers et de les impliquer dans les choix d'aménagements. Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans la volonté de participation citoyenne des habitants dans des projets qui touchent à leur cadre de vie. Les habitants de l'avenue Beauséjour, de l'allée du Marais et de l'allée des Raz-Bannes ont été appelés à y prendre part, une quarantaine d'entre eux ont répondu présents. Leurs échanges et propositions ont permis de mieux définir le projet d'aménagement de voirie avenue Beauséjour à Urville-Nacqueville et de déboucher sur des choix définitifs :

- La réalisation d'un cheminement piéton continu de 1,90 m de large sur la partie nord de la voirie (côté mer). Ce trottoir de 1,90 m de large se trouve au même niveau que la chaussée mais séparé de celle-ci par un caniveau pavé.
- Côté terre, des places de stationnement seront matérialisées dès lors qu'elles ne gênent pas l'accès aux propriétés.
- Une signalisation sera mise en place pour indiquer aux usagers que le stationnement est

interdit en dehors des places matérialisées. La chaussée sera ramenée à 3,50 m contre 4,50 m aux niveaux des places de stationnement. Ainsi, les véhicules qui circulent de l'avenue de la Plage vers la SNSM devront laisser la priorité aux véhicules venant en face.

- Un plateau surélevé sera mis en œuvre au niveau de chacun des 3 accès à la plage pour faire ralentir les véhicules. La priorité au niveau des plateaux sera donnée aux véhicules circulant vers l'avenue de la Plage.
- Les caniveaux seront réalisés en pavés granit, les trottoirs et les plateaux surélevés en enrobé rouge, la chaussée, en enrobé noir.

Les règles en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été intégrées sur la totalité du linéaire d'étude, tant pour la matérialisation des places de stationnement dédiées que pour la hauteur des ressauts de chaussées.

Conformément au PPRN de la région de Cherbourg, la détermination des caractéristiques du projet répond aux contraintes de zonage réglementaire. Ainsi, aucun obstacle ne vient modifier l'écoulement hydraulique et le revêtement mis en œuvre n'amplifiera pas le niveau d'imperméabilisation actuel.

Qui fait quoi ?



Équipe incomplète lors de la prise de vue

LA DIRECTION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Dirigée depuis novembre 2021 par Clément Thoraval-Mazéo, la Direction Sport et Vie Associative de la commune de La Hague se compose de 18 agents. Le territoire bénéficie d'un tissu associatif dense, avec la présence de 160 associations que la municipalité s'engage à soutenir.

LES MISSIONS

L'équipe du service Sport et Vie Associative gère les relations avec les utilisateurs d'équipements sportifs et de loisirs (associations, établissements scolaires). Elle soutient également l'organisation de manifestations en lien avec la vie locale. Par exemple, elle peut apporter une aide logistique (prêt de signalétique, barnum) et administrative (débit de boissons, etc). Véritable appui au tissu associatif haguais, elle est aussi chargée de l'instruction des demandes de subventions. Afin de faire vivre le sport au sein des écoles, 2 agents à temps complet organisent et encadrent des temps d'animation scolaire et périscolaire. Ainsi, tout au long de l'été, elle propose en collaboration avec de nombreuses associations, des séances découverte de multiples activités : nautiques, sports mécaniques et de plein air. Pendant les vacances estivales, les enfants des centres de loisirs et des maisons de jeunes de La Hague peuvent s'initier à la pratique de l'escalade.

LES ENJEUX

Les élus de la commune de La Hague entendent aider les associations locales et favoriser l'animation de notre territoire et la cohésion sociale. Pour ce faire, ils veillent à la construction d'un maillage d'équipements alliant optimisation, proximité et qualité pour permettre une pratique du sport à tous. Il s'agit en effet de favoriser le développement de cette pratique du sport pour tous les publics et à tous les âges de la vie, en s'appuyant sur le tissu associatif local et un réseau structurant d'équipements.

LES PROJETS

En travaillant avec d'autres directions, le service Sport et Vie Associative projette les investissements à effectuer dans les 10 prochaines années en préparant un Schéma Directeur des équipements sportifs. Ce dernier définit par exemple, les objectifs et les besoins à venir en termes de constructions et de réhabilitations. En juin 2022, elle prévoit la refonte de son système de subventions aux associations qui permettra d'harmoniser les anciens critères. Cela passera notamment par la définition d'un socle de critères communs entre les différentes associations. Autrement dit, il existera une seule et même logique de traitement des demandes. L'équité est en effet privilégiée. C'est pourquoi, fin 2022, la commune de La Hague ambitionne de créer une maison des associations qui servira de guichet unique d'appui aux associations. Elles y trouveront des services ressources mais aussi, de la convivialité et de l'écoute lors de l'organisation de soirées thématiques notamment. Cette maison des associations permettra également d'aider dans les meilleures conditions les associations pour leurs animations et leurs manifestations.

Enfin, le service Sport et Vie Associative continue de piloter la construction des aires de jeux sur le territoire. Cette année, trois vont sortir de terre, en concertation avec les habitants qui pourront répondre à un questionnaire en ligne pour donner leur avis.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Du côté de l'Agglo



UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ VERS LA TRANSITION DIGITALE DES COMMERÇANTS

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de la Manche, la CCI Ouest Normandie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche proposent aux commerçants un accompagnement en faveur de leur transition numérique.

Tout au long de l'année, les commerçants et artisans peuvent bénéficier d'un diagnostic digital gratuit. Cet audit permet de faire le point sur les éléments essentiels en matière de numérique. Ce diagnostic individuel, d'une durée d'une heure environ, peut être réalisé par le biais de rendez-vous téléphoniques, en visio conférence ou en présentiel.

Suite à cet entretien, pour faire progresser l'entreprise dans le domaine du numérique, les chefs d'entreprises seront conseillés sur des moyens simples à mettre en œuvre.

Pour bénéficier de ce dispositif et planifier un diagnostic digital gratuit individualisé, contacter :

- La CCI Ouest Normandie
Olivier Geslin - Conseiller Transformation Digitale
Tél. 06 84 41 25 53
olivier.geslin@normandie.cci.fr
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche
Benjamin Lodde - Conseiller numérique
Tél. 02 33 76 62 90 / 06 31 00 23 30
blodde@artisanat50.fr



on vous emmène **VERS LE @COMMERCE**



DES AUTOCOLLANTS POUR SENSIBILISER AU TRI DES DÉCHETS

En début d'année, le service de collecte des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a commencé à apposer des autocollants sur les sacs ou containers individuels non conformes (exemple : bouteille en verre etc.), en indiquant la raison du non ramassage.

Un dossier de presse sera mis en ligne sur le site internet de la commune www.lahague.com



LA TENUE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS MENTIONNÉS EST CONDITIONNÉE PAR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE. NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS TENIR INFORMÉS SUR LE SITE OU LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE.

Les Actus

CITOYENNETÉ

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES DÉLÉGUÉES

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Téléphone	Fax
Acqueville mairie-acqueville@lahague.com	Antoine DIGARD Isabelle MARIE		14H30 18H30		9H-11H30	14H-18H		02 33 10 13 40	02 33 10 13 40
Auderville mairie-auderville@lahague.com	Philippe GASNIER Isabelle MARIE	15H-18H			15H-18H			02 33 52 85 92	02 33 93 21 79
Beaumont-Hague mairie-beaumont@lahague.com	Sébastien LELONG Élisa TORAMO	9H-12H 14H-17H		9H-12H 14H-17H		9H-12H 14H-17H		02 33 01 57 20 02 33 01 57 24	02 33 52 06 77
Biville mairie-biville@lahague.com	Philippe MERCIER Mireille COLLAS	15H-18H			15H-18H			02 33 04 54 43	02 33 04 42 30
Branville-Hague mairie-branville@lahague.com	Jérôme BELHOMME Mireille COLLAS			16H-18H30		9H15-11H15		02 33 52 70 93	02 33 53 31 21
Digulleville mairiedigulleville@lahague.com	Louis CRANOIS Virginie LE BOISSELIER	9H-12H			16H-18H			02 33 52 68 25	02 33 52 68 71
Éculleville mairie-eculleville@lahague.com	Patrick JOURDAIN Véronique DUVAL					13H30 16H30		02 33 52 67 29	02 33 01 15 26
Flottemanville-Hague mairie-flottemanville@lahague.com	Patrick LERENDU Béregère FAFIN			9H-12H		14H-18H		02 33 53 73 80	02 33 53 29 36
Gréville-Hague mairie-greville@lahague.com	Hubert DUBOST Véronique DUVAL	9H-12H	13H30 17H30		13H30-18H			02 33 01 81 31	02 33 01 81 32
Herqueville mairie-herqueville@lahague.com	Pauline BEDEL Véronique DUVAL	13H30- 17H30			8H-12H			02 33 52 75 60	02 33 01 16 49
Jobourg mairie-jobourg@lahague.com	Simon CERVANTÈS Béregère FAFIN	15H-18H			14H-17H			02 33 10 00 40	
Omonville-la-Petite mairie-omonville-la-petite@lahague.com	Thérèse DELACOUR Virginie LE BOISSELIER				8H-12H			02 33 52 70 28	02 33 10 13 10
Omonville-la-Rogue mairie-omonville-la-rogue@lahague.com	Pascal MONHUREL Maryline AMIOT		15H-18H			14H-17H		02 33 01 86 00	02 33 01 86 01
Sainte-Croix-Hague mairie-sainte-croix@lahague.com	Jean-Luc RENOUF Annie LÉBOULANGER		15H30 18H			14H-17H		02 33 52 71 79	02 33 52 09 84
Saint-Germain-des-Vaux mairiesgv@lahague.com	Antoine LUPO Emilie LEPREVOST/Virginie LE BOISSELIER		14H-16H			9H-11H		02 33 10 13 20 09 63 45 74 27	02 33 10 13 29
Tonneville mairie-tonneville@lahague.com	Pascale JUMELIN Maryline AMIOT	15H-18H		10H-12H	16H-18H			02 33 03 44 10	09 70 32 56 14
Urville-Nacqueville mairie-urville-nacqueville@lahague.com	Thérèse LESEIGNEUR-COURVAL Anaik MOUREAUX/Virginie TOURNAILLE		8H30-11H30 14H-17H30		14H- 17H30	8H30-11H30 14H-17H30	9H-11H	02 33 03 57 02	02 33 03 52 01
Vasteville mairie-vasteville@lahague.com	Bruno LETOURNEUR Irène LEROUVILLOIS/Emilie LEPREVOST			10H-12H 14H-18H30		9H-12H 14H-18H		02 33 52 74 68	02 33 52 73 59
Vauville mairie-vauville@lahague.com	Eric PELLERIN Camille LORENT		10H30 12H			10H-12H		09 67 19 87 29	

La mairie de Sainte-Croix-Hague change ses horaires d'ouverture le mardi.
À présent, ce sera entre 15h30 et 18h. Contact : service citoyenneté au 02 33 01 93 43

ÉDUCATION

À L'ÉCOLE DE LA POINTE, ON GROUILLE D'IDÉES !



À l'école de La Pointe à Auderville, Virginie Legalais, Estelle Compagnon, Carine Renault, Caroline Durand-Durosie et Claire Guibout, enseignantes, ont engagé une démarche pour obtenir le label E3D (École/Établissement en démarche de développement durable). Jean-Paul Lecouvey, ancien maire délégué de Jobourg, s'y est joint avec une idée en tête : à la force des jambes des 26 enfants de CMI-CM2, confectionner des petites toupies dont les gravures ont été imaginées par les écoliers, grâce à son « tour à bois'cyclette » fabriqué à base de palettes et de vieux vélos pour produire de l'énergie.

« Nous travaillons sur le développement durable, les énergies, la collecte et la revalorisation des déchets, nous avons un jardin et nous avons installé un composteur. » déclare l'une des 2 enseignantes de CM.

D'autres projets sont en cours de préparation. Du CP au CM2, le principal est la création d'un logo reproduit en grand dans la cour, financé par la commune de La Hague et l'association des parents d'élèves. Ce logo va dépeindre trois éléments qui représentent les trois communes déléguées du R.P.I. : le phare de Goury pour Auderville, le mouton pour Jobourg et le jardin en hommage à Jacques Prévert pour Saint-Germain-des-Vaux. Les enfants devront rassembler ces trois éléments en un dessin et en mai, un jury d'adultes choisira le

dessin qui sera ensuite répliqué par l'artiste cherbourgeoise Louise Moytier, qui réalise des fresques murales. Elle est également venue en septembre dernier pour apprendre aux enfants à créer un pochoir et différents dégradés de couleurs. Yvan Postel, illustrateur de BD, leur a appris en décembre des techniques de dessin au crayon avec des formes simples, pour se pencher sur le thème du mouton. À ses côtés, les élèves de CMI-CM2 participent en parallèle à la création d'un livre illustré reprenant les éléments du logo. Quant à elle, l'artiste Rainbow Dey travaillera en avril sur le jardin de Jacques Prévert. L'inauguration du logo est prévue à la fin de l'année scolaire.



ÉLECTIONS 2022 APPEL À VOLONTAIRES POUR LA TENUE DES BUREAUX DE VOTE

La mairie de La Hague lance un appel aux habitants volontaires pour être assesseurs en vue des prochaines élections :

- Présidentielles : les 10 et le 24 avril 2022
- Législatives : les 12 et 19 juin 2022

Le rôle des volontaires consiste à assister les élus dans la tenue des bureaux de vote de la commune et pour les opérations de vote (vérification de l'identité des électeurs, contrôle des listes d'émargement, dépouillement etc.).

Si vous êtes majeur et inscrit sur les listes électorales de votre commune, vous pouvez vous manifester auprès de votre mairie déléguée ou auprès de la mairie de La Hague. Le service citoyenneté est à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires si besoin au :

02 33 01 53 33

Vous pouvez également remplir la fiche de participation en ligne sur le site internet de La Hague www.lahague.com et la retourner à :

courrier@lahague.com

Intéressé(e) ?

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 pour les présidentielles et le 6 mai pour les législatives.

Plus d'informations sur les élections sur www.lahague.com



Depuis quelques années, la commune de La Hague a mis en place **46 défibrillateurs automatisés externes (DAE)** au sein des ERP (Établissement Recevant du Public : mairies déléguées, salles des fêtes, complexes sportifs, etc.). Certains DAE sont mutualisés, comme à Urville-Nacqueville au complexe sportif de la Charrière, ou la base nautique, le camping et la plage. D'autres ont été installés dans les lieux à forte concentration touristique : Goury, Nez de Jobourg, Landemer, bases nautiques etc.

L'installation, le suivi et l'entretien de ces derniers ainsi que toute la signalétique (conduisant à chaque DAE) déployée sur tout le territoire sont effectués par le service prévention et conditions de travail.

Des formations sur l'utilisation des DAE, lors du SST (Sauve-

PRÉVENTION

INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE)

teurs Secouristes du Travail) ont été assurées pour former les agents de la mairie de La Hague, 137 agents en 2021.

Dernièrement, un DAE a été installé à la salle communale d'Herqueville. Accessible 24h/24h, il se situe dans le sas d'entrée des toilettes publiques. Au premier semestre 2022, la salle des fêtes de Saint-Germain-des-Vaux bénéficiera de cet équipement d'urgence.

Le décret- **2018-11-86 du 19 décembre 2018** rend obligatoire dans tous les ERP la présence d'un défibrillateur.

D'après le ministère des solidarités et de la santé, «un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est **un dispositif médical** qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.»

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge selon le décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecin.

La liste des DAE est notamment consultable sur l'application Staying Alive, l'envoi des mises à jour est effectué par le service prévention à l'UDSPM 50 Union départementale des pompiers de la Manche.

PROJETS PRÉVUS :

- Mettre à l'extérieur les défibrillateurs qui sont dans des bâtiments, pour les rendre accessibles à un plus grand nombre 24h/24h.
- Mettre les coordonnées GPS des défibrillateurs sur le site SIG de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

SOLIDARITÉS

S'INFORMER SUR SON DROIT AU CHÈQUE ÉNERGIE

Le CCAS de La Hague organise 2 permanences sur rendez-vous à la Maison des Services Publics pour étudier votre droit au Chèque Energie 2022 les :

- Lundi 14 mars 2022 à partir de 14h
- Vendredi 18 mars 2022 à partir de 9h15

Il est nécessaire d'apporter votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020. Si vous n'avez pas reçu de chèque énergie en 2021, il est possible de vérifier votre droit jusqu'à la fin du mois de mars en apportant votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.

INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS ET RENSEIGNEMENTS
accueil de la Maison des Services Publics
à Beaumont-Hague au 02.33.01.83.90

CULTURE



« SINSEMILIA »

Concert co-accueilli dans le cadre de la programmation du Circuit

Le samedi 2 avril à 21h, les 12 membres viennent célébrer les 30 ans de leur groupe à l'espace culturel de La Hague ! Après toutes ces années, l'énergie et la passion sont toujours là et l'envie de partager leur musique est encore plus grande.

« Profitons un max de cette tournée des 20 ans parce qu'il y a peu de chances qu'on fête nos 30 ans un jour » Tels sont les mots de Mike, membre du groupe. Pourtant, ils ont réussi l'exploit de nous régaler de leur musique 10 ans de plus. Sinsemilia, déjà détenteur de 10 disques d'or, continue de nous offrir des concerts spectaculaires qui font leur force. Ils ont popularisé le reggae dans l'Hexagone et inspiré des dizaines de groupes qui partagent leurs valeurs et une musique commune.

Ce groupe engagé est connu pour traiter des thèmes majeurs des chansons de reggae tel que l'écologie et l'antifascisme. Très uni, les expériences solos dans le monde de la musique effectuées par certains membres n'ont pas nui à sa cohésion.

LE CIRCUIT

Ces amis d'enfance grenoblois reviennent en tournée après leur titre « À l'échelle d'une vie » en 2019 et leurs nombreux concerts. Le temps n'a cependant pas émoussé leur valeur et leur franchise. Ils brûlent toujours autant de l'envie de composer et de jouer des classiques majeurs de l'histoire du reggae français. Ces jeunes d'il y a 30 ans sont aujourd'hui des hommes et des femmes qui continuent de rêver et souhaitent conquérir le grand public par leurs styles originaux.

Reggae
Tout public
Durée : 1h30
Tarif : 20/18€ (prévente), 22€ (sur place)

Musiciens : Nordine/ Guitare, Sam/ Clavier, Mike/ Chant et texte, Natty/ Basse et chant, Phillipe/ Trompette, Rike/ Chant-Guitare, Roukin's/ Percussions, Olive/trombone, Karine/ Sax Tenor, Bozo/ Saxo alto, Chid/ Ingé son, Ivan/Batterie

« NINA LISA »

Le 8 avril à 20h30, l'espace culturel de La Hague rend hommage à Nina Simone, une des artistes essentielles du 20^e siècle à travers un spectacle musical qui entre dans l'intimité de sa relation avec sa fille Lisa Simone, une comédienne de Broadway et une chanteuse toujours en activité. Découvrez une odysée musicale et théâtrale avec un pianiste et deux superbes voix.

C'est en écoutant la chanson *Sinnerman* avec Isnelle de Silveira que Thomas Prédour a eu l'idée d'écrire un spectacle sur Nina Simone. Les deux co-auteurs se sont appuyés sur plusieurs sources dont des biographies romancées, des documentaires, des essais, des journaux... pour imaginer la rencontre et le dialogue entre la mère et sa fille. Ce parti pris d'aborder leur relation filiale vient du documentaire de Liz Garbus « *What happened Miss Simone* » où Lisa parle avec franchise de la relation qu'elle a eue avec sa mère.

Les chansons occupent une place prépondérante dans le spectacle et abordent des thèmes forts comme la filiation, l'amour, le racisme, la maladie, la lutte pour les droits civiques et l'afrofémisme à tel point qu'il faut qualifier ce dernier de drame musical. En effet, la relation entre les deux femmes a été très chaotique. Dans ce spectacle, le personnage de Lisa Simone se retrouve seule avec le fantôme de sa mère... à moins que ce soit Lisa qui se parle à elle-même pour ressasser son douloureux passé et ses échecs.



Spectacle Musical

À partir de 7 ans

Durée : 1h30

Tarif : Enfant de -12 ans : 10 € (normale), 8 € (réduit), 4 € (abonné)

Distribution : Avec Dyna, Isnelle da Silveira (interprétation) et Charles Loos (piano) / Mise en scène : Thomas Prédour / Ecriture : Thomas Prédour et Isnelle da Silveira / Dramaturgie : François Ebouele / Conseiller à la mise en scène : Gabriel Alloing / Conseiller chorégraphies : Serge Aimé Coulibaly / Scénographie : Cécile Balate / Lumières et vidéo : Benjamin Struelens / Peintures et illustrations : Alix Philippe / Costumes : Judith Van Parys / Construction des décors : Mario Bonatto, Quentin Gubin, Capucine Zumbunn et Cécile Balate / Régie : Rémy De Monte / Production : Gabriel Alloing et Candice Falesse

LE PASS CULTURE DE NOUVEAU ÉLARGI

Accessible aux jeunes de 18 ans, le pass culture est une aide financière visant à favoriser l'accès à la culture, renforcer les pratiques culturelles et révéler la richesse culturelle du territoire. Il est désormais élargi aux jeunes âgés d'au moins 15 ans.

Ouvert à tous les jeunes de 18 ans résidant en France métropolitaine ou d'outre-mer en mai 2021, ce pass leur permet de recevoir 300€ pendant 24 mois utilisable dans des places et abonnement (de cinéma, de concert, de festival...), dans des cours, des ateliers (danse, musique...), dans des biens matériels achetables uniquement en magasin (livre, bd, dvd...). On peut aussi l'utiliser dans des biens numériques mais avec un plafond de 100€ (musique en ligne, ebook...), dans des rencontres (conférence, dédicace...) et dans les visites (de musée, de lieux historiques, de centres d'art...). Dans le cas des jeux vidéo, ils doivent être éligibles en ayant un éditeur français et être non violents.

Le gouvernement a décidé d'étendre le pass culture. Désormais tous les jeunes pourront bénéficier de 20 € à l'âge de 15 ans, 30€ à l'âge de 16 et de 17 ans. Par exemple, un jeune qui aura 15 ans en 2022 pourra bénéficier de 380€ à dépenser en produits et services culturels. Le pass culture permet également l'octroi d'une part collective aux établissements scolaires. Ainsi, ces derniers reçoivent 25€ pour les élèves de 4^e et de 3^e, 30€ pour les étudiants de CAP et de seconde et 20€ pour les premières et les terminales.

Pour avoir accès à ces aides, il faut télécharger l'application dans l'app store ou sur Google play et s'inscrire. Pour en profiter, l'offre dure 24 mois.



CULTURE

©Photo : Pastille Prod.

DAMIEN LAJEUNESSE

RAFLE UN PREMIER PRIX AUDIOVISUEL

Damien Lajeunesse, gérant de l'agence de production audiovisuelle Pastille Prod basée à Cherbourg-en-Cotentin, a décroché le prix des Trophées de la communication et de la presse en Normandie, dans la catégorie meilleure réalisation audiovisuelle. 12 films étaient en compétition. «Le mien dégage de la liberté et de la joie avec une pointe de fraîcheur; d'où cette récompense. Mon petit film, Les Anges de la mob, illustre le road trip d'une bande de six mobeurs du club les Mobs Angels qui parcourt sur 80 km, les côtes du Cotentin, dont celles de La Hague. Le tournage a été un bon moment de partage ! J'ai collaboré avec Manche Normandie Drone, de manière à obtenir des prises de vue aérienne. Ce film fait partie d'une série de 6 autres commandés par l'office de tourisme du Cotentin», déclare-t-il. Damien ne manque pas de projets.

De nouvelles vidéos sur la culture urbaine en partenariat avec des associations de jeunes cherbourgeoises ont été diffusées sur différentes plateformes numériques.

Pour voir le travail de Damien : www.pastilleprod.com



ÇA TOURNE SUR LA PLAGE DE BIVILLE !

Le dimanche 9 janvier dernier, la plage de Biville a servi de décor de cinéma ! 17 personnes de l'équipe de Mathis Tayssier, réalisateur, ont participé au tournage du court-métrage « Au loin » dans le cadre de la 12^e édition du Nikon Film Festival.



2min20. Tel est le temps imparti pour créer un film du Nikon Film Festival. « Le défi consiste à raconter une histoire très courte sur la thématique du rêve. Nous

avons choisi la plage de Biville pour son étendue à perte de vue et ses blockhaus graffés, en particulier celui de Davy Jones qui se prêtait visuellement au thème du rêve. Il fallait que le spectateur ressente une certaine sensation de distance. Pour le scénario, une expérience vécue avec une personne sans-abri m'a marqué » explique Mathis. Ce jeune étudiant de théâtre aux cours Florent à Paris, aussi DJ et compositeur de musique, verra son court-métrage en compétition avec d'autres créations. Les 50 meilleures sont sélectionnées en avril prochain par un jury prestigieux présidé par Gilles Lellouche. 40 d'entre elles seront diffusées sur certaines plateformes en ligne.



Cyrille Perrin, comédien parisien qui joue le rôle principal, celui de la personne sans-abri, a été touché par ce rôle qu'il a accepté de suite : « J'incarne ce personnage que l'on retrouve dans la rue et qui rêve

de ses souvenirs heureux passés en famille sur la plage. C'est la première fois que je viens ici, à Biville et je trouve que la mer est habillée d'un bleu singulier, très beau. »

En savoir plus sur le Nikon Film Festival : www.festivalnikon.fr



CULTURE

« NOS MARINS »

Du 5 février 2022 au 29 mai 2022, une exposition, « Nos Marins », est organisée au Manoir du Tourp.

Une immersion en chansons et en photographies dans l'univers des marins pêcheurs du Cotentin.

En janvier 2020, à Omonville-La-Rogue, quatre terriens sont venus écrire des chansons auprès des marins pêcheurs du Cotentin et ont donné naissance au répertoire et à l'exposition « Nos Marins ». Cette immersion en chansons, accompagnée de photographies et de vidéos, est un écho à ces vies partagées entre la terre et la marée.

Chansons : Florent Vintrigner (La Rue Kétanou), Paul d'Amour, Pierre Luquet (La Rue Kétanou), Marc Antoine Schmitt Photographies et vidéos : François Dourlen.



RENSEIGNEMENTS
02 33 01 85 89

letourp@lahague.com
Gratuit

60 ÉLÈVES DU COLLÈGE LE HAGUE DIKE PRÉPARENT UN CONCERT AU MANOIR DU TOURP

En partenariat avec le collège Le Hague Dike, le collectif Neno&Tala et la commune de La Hague, une soixantaine d'élèves des deux classes de 5^e participe à quatre ateliers de musique (deux en février et deux autres en mai) avec les membres du collectif dans le cadre de la réalisation d'un concert final qui se tiendra le mercredi 18 mai au Manoir du Tourp (entrée libre). Ce projet est mené en lien avec l'exposition « Nos Marins ».

Le 1^{er} février dernier, Paul d'Amour, Pierre Luquet et Florent Vintrigner, ont animé le premier atelier. Alors que les élèves ont travaillé deux chansons «Ma vie partagée» et «Cap'tain Rigolet», les intervenants ont joué un morceau de l'album «Les chants de marins». Aurélie Métreau, professeur d'éducation musicale a salué l'implication des élèves : « superbe ambiance, des élèves ultra motivés ! ».

CULTURE

L'ABÉCÉDAIRE DES MORDUS DE LA HAGUE ET DE SES ABORDS

Membres de l'association Antirouille, Bernadette Jeanne et Marie-Paule Manac'h sont à l'initiative de la création d'un ouvrage, L'abécédaire des mordus de La Hague et de ses abords, publié en décembre dernier avec le soutien de la commune de La Hague.

« C'est un projet d'écriture collective qui rassemble les textes sur La Hague rédigés par des amoureux de notre territoire, venant d'ici et d'ailleurs. Comment ressentons-nous La Hague ? L'idée était d'évoquer aussi bien des paysages, des souvenirs, des personnages, des récits. » affirme Bernadette. Ces « mordus de La Hague » racontent avec leur propre ton et sensibilité.

Le projet de créer un livre a germé lors du deuxième confinement en décembre 2020. Bernadette et Marie-Paule diffusent un appel à participation via leur newsletter et le réseau des médiathèques ZigZag. Et les auteurs ont répondu présents, comme l'indique Marie-Paule : « Nous avons reçu des textes de personnes de tous âges qui voulaient simplement partager leur vécu, leur manière de voir La Hague. Par exemple, vous trouverez dans

ce livre un dessin d'enfant et des écrits en patois, en normand. Nous voulions développer l'imaginaire des auteurs et montrer qu'écrire ses émotions est à la portée de tous. »

En décembre à la médiathèque de Beaumont-Hague, ces auteurs ont lu à haute voix leur texte devant une assistance attentive et se sont vus remettre l'ouvrage auquel ils ont contribué.

L'abécédaire des mordus de La Hague et de ses abords est vendu au manoir du Tourp et auprès de différentes enseignes (aux centres E.Leclerc de Tourlaville et Querqueville, Super U de Beaumont-Hague, librairies Ryst et Les Schistes Bleus).





Suivez-nous sur notre compte Instagram
@lahague_officiel

Goury
Auderville



SPORT

UN NOUVEAU PRÉSIDENT à l'amicale cycliste Les Haguards

Depuis novembre dernier, Allan Chardeur est le nouveau président de l'amicale cycliste Les Haguards avec « l'envie de donner un nouvel élan au club » se réjouit-il. Il succède à Isabelle Moulin qui a occupé cette fonction pendant une quinzaine d'années. Yannick Le Hen, trésorier et Cyril Damourette, secrétaire, composent le nouveau bureau. Depuis sa création en 1977, les cyclos parcourent les routes haguaises entre 30 et 50 km, chacun à son rythme et à son niveau. Pour 2022, l'amicale trace un beau chemin : la préparation de la sortie annuelle sur les sentiers de La Hague, l'organisation de relais de 6-8h en septembre-octobre, passer les brevets pour accueillir les adolescents...

Il est possible de participer à une, deux ou trois sorties cyclistes pour essayer.

Rendez-vous sur la page Facebook Vtt Les Haguards (Club Vtt les Haguards)

© Photo : Allan Chardeur



SPORT

© Photo : A.S. Karting Circuit de La Hague

KARTING un week-end de compétitions

Samuel Sanson, vice-président de l’A.S. Karting Circuit de La Hague, prévoit, avec les membres de l’association, l’organisation de deux championnats : le Championnat de France FFSA academy et le Championnat de Normandie qui se dérouleront les 19 et 20 mars 2022.

Le coup d’envoi est donné pour ces deux championnats qui feront vrombir les moteurs des karts le week-end du 19 mars prochain. Ce qui réjouit d’avance Samuel Sanson dont la famille baigne dans le sport automobile depuis toujours : « Nous sommes fiers d’accueillir ces deux championnats ici, à La Hague. La piste de karting construite il y a 20 ans grâce à un financement de la commune, a bénéficié d’une rénovation en 2020. L’association est aujourd’hui bien équipée pour mener à bien ces événements qui sont importants pour la pratique de notre sport. Le Championnat de France FFSA academy favorise la promotion des jeunes pilotes français, voire, étrangers afin qu’ils accèdent au plus haut niveau du sport automobile international (ce dispositif concerne également les mécaniciens). Lors de cette compétition, 20 pilotes s’affronteront sans compter les 100 pilotes qui participeront au championnat régional, dont 10 de l’ASK de La Hague.

Nos 10 pilotes ne manqueront pas de porter haut les couleurs de La Hague. Il s’agit notamment d’Antoine Grisel (qui évolue dans la catégorie minimes), Robin Chuinard, Paul Grisel et Gabin Sanson (en Nationale) et Anaïs Osmont (en Séniors), que l’on retrouve régulièrement sur les pistes de la région. Venez nombreux les encourager, l’entrée est libre et gratuite ! »





SPORT

LA 4^e ÉDITION DE LA DIABOLIK DE RAGNAR

L'association Les traileurs en Cotentin organise la 4^e édition d'un trail d'endurance, La Diabolik de Ragnar, le 2 avril 2022 de 10h à 16h à Herqueville.

Philippe Stano

Président de l'association Les traileurs en Cotentin

« Nous avons fondé en 2018 l'association Les Traileurs en Cotentin, qui compte aujourd'hui 50 membres, en vue de pérenniser cette course qui a vu le jour en 2017, La Diabolik de Ragnar : **le trail endurance le plus Viking de Normandie !** »



Nous sommes passionnés par le trail running, l'histoire de la Normandie, les Vikings et avons souhaité imaginer un événement sur ce thème. C'est pourquoi, les traileurs et les visiteurs découvriront, en plus d'un événement sportif original, plusieurs troupes de reconstitution Viking qui animeront un village et proposeront des fabrications artisanales et bien plus encore. Les participants à La Diabolik de Ragnar pourront même venir déguisés s'ils le souhaitent ! Nommé « La grande armée » cette année, ce trail exigeant, mais accessible par le biais des relais, vous promet une ambiance au top ! »

L'épreuve en boucle dure 6 heures. Il est possible de choisir sa catégorie :

- Individuel
- Duo (le duo ne devra pas être séparé de plus d'une minute)
- Course en relais libre par équipe de 2 à 3

EN SAVOIR PLUS:

- sur l'inscription : 09 82 39 56 49
- sur l'organisation : 06 77 88 34 16
- Mail : contact@traileurs-en-cotentin.com

Inscription en ligne possible sur : <https://www.timepulse.run/evenements/voir/1688/la-diabolik-de-ragnar-2022-herqueville>

Site web : <https://www.diabolik-de-ragnar.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/diabolikderagnar>

Twitter : <https://twitter.com/Diabolik2Ragnar>

D'AUTRES ÉPREUVES DE TRAIL À VENIR

La Barjo / 18 et 19 juin 2022

Les 18 et 19 juin 2022, La Barjo revient ! Cet événement regroupe 5 distances le long des sentiers escarpés et spectaculaires du littoral du Cotentin.

Inscriptions pour la prochaine édition de La Barjo sur le site www.labarjo.fr.



Le raid de l'archange / 16 juin 2022

Le raid de l'archange est une épreuve de 300 km en 4 étapes. Le départ est fixé au 16 juin 2022 à 18h à Beaumont-Hague. Elle se décline en deux versions :

- une course individuelle, sur la totalité de l'épreuve,
- une course par équipe, avec 3 concurrents maximum (une étape par coéquipier et la dernière étape en équipe constituée (les coureurs font l'étape et l'arrivée ensemble)).

Inscriptions sur le site www.labarjo.fr.

RETOUR SUR L'AVENTURE DU GR223

Du jeudi 24 au lundi 28 juin 2021 à Berville-sur-Seine au Mont-Saint-Michel, Erik Clavery, le champion du monde de trail 2011, a parcouru 670 km, avec près de 4500 m de dénivelé !

TROIS PROFESSIONNELLES DU MIEUX-ÊTRE se réunissent dans un même cabinet

Dès le mois de mars, à Urville-Nacqueville, dans l'ancien cabinet du Docteur Colin, au 65 Rue Saint Martin, s'ouvre un cabinet de soins infirmiers et de kinésithérapie. Il se situait place du chêne mais a déménagé pour offrir plus d'espace et de pratiques liées au bien-être. Au sein de ce cabinet, trois professionnelles du mieux-être proposent leurs services.



- **Marie-Reine André**, infirmière et réflexologue, s'est formée dans une école de réflexologie intégrative qui prend en compte l'individu socialement, physiquement et moralement : « cette pratique manuelle consiste à exercer une pression sur certaines zones du pied afin de provoquer un mieux-être des organes du corps associés à ces zones. Elle procure une grande détente. » Elle exerce aussi au cabinet de soins de Beaumont-Hague, 27 bis rue du Millecent. A Urville-Nacqueville, elle consulte le mardi après-midi et soir, le mercredi matin et le jeudi matin.
- **Janick Péron**, sophrologue, explique que « la sophrologie est une discipline qui permet de se reconnecter à ses sensations corporelles pour mieux gérer les situations émotionnelles du quotidien ». Son envie d'aider les autres l'a poussée à obtenir un diplôme d'une école de sophrologie. Elle propose aujourd'hui ses services le vendredi entre 8h et 19h.

Contact : 06 73 78 59 65,
reflexologie.lahague@gmail.com

Contact : 06 60 85 13 92

- **Nadine Vigor**, praticienne de reiki, shiatsu amma assis, massages thaï

D'après Nadine, « le reiki, l'imposition des mains sur le corps, agit sur tous les plans, physique, psychique, spirituel et émotionnel et s'adapte aux besoins naturels du receveur. »

Elle obtient également une certification de shiatsu amma assis qui constitue « une méthode de remise en forme basée sur la gestion du stress, le renforcement de l'énergie. J'utilise mes mains par pressions palmaires mais aussi mes pouces en acupression, mes coudes, mes avant-bras, mes genoux, ainsi que mes pieds. C'est un excellent outil de prévention et d'accompagnement pour votre santé. », affirme-t-elle.

Elle réalise en plus des massages thaï complets d'une durée d'1h30 : « ce sont des pressions au sein des paumes de la main qui agissent sur toutes les zones musculaires pour harmoniser et fluidifier le flux d'énergie. Ce sont surtout des étirements qui favorisent l'assouplissement et l'élimination du stress et des toxines. »



Contact : 06 73 64 80 35, reiki50440@gmail.com

BIEN-ÊTRE

FRANÇOISE CALVEZ

naturopathe, devient psychologue

Installée à Vasteville, Françoise Calvez, naturopathe, vient de faire valider ses diplômes de psychologie par l'Agence Régionale de Santé de Rouen (ARS). Forte d'une expérience professionnelle riche en tant que psychologue dans le domaine des apprentissages puis psychologue scolaire et enfin professeur des écoles, Françoise a ouvert son cabinet de psychologue et de naturopathe qu'elle partage avec Benjamin Favé, ostéopathe. Elle propose de lier la psychologie, la sophrologie, le coaching avec les ressources de la nature (phytothérapie, aromathérapie, gemmothérapie, fleurs de Bach...) dans le but d'aider à acquérir de bonnes habitudes alimentaires, d'apprendre à gérer le stress et d'améliorer le sommeil. Il est possible de la retrouver au cabinet le mercredi et le vendredi, 5 rue Jacques Prévert.



POUR LES CONSULTATIONS

Doctolib

06 31 74 69 74

Mail : francoisecalvezpro@gmail.com

Site internet : francoisecalvez.fr



Suivez-nous sur notre compte Instagram

@lahague_officiel

© Nour Hachimi : Goury



COMMERCE

LE CHAMP DÉPAYSANT

LE PROJET D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE D'ÉLISA LEBASNIER ET DE TONY GEORGETTE

CONTACT
12 La Haye, Vasteville
06 95 39 49 51 / 06 85 72 54 74
contact@lechampdepaysant.fr
Sur Facebook : @LeChampDepaysant

Depuis le mois de janvier, Élisabeth Lebasnier et Tony Georgette sont les heureux propriétaires de l'entreprise agricole à responsabilité limitée « Le Champ Dépaysant ». Avant, c'était Mélanie Bellec-Graffouillère qui était gérante de cette entreprise anciennement nommée « Les Jardins de La Hague ».

En 2019, Elisa, travailleuse sociale et Tony, fonctionnaire dans la gestion de l'eau, décident de se reconvertir en décrochant un BPREA maraîchage bio. C'est à ce moment qu'ils se rencontrent et décident de s'associer, avec une même vision : « En conjuguant qualité, lien social et respect de l'environnement, nous proposons à la vente des fruits et des légumes bio en circuit court. Sur notre terrain, nous cultivons à partir de la graine, envi-

ron 40 légumes de saison et une dizaine de fruits (pommes, kiwis, cerises, prunes...etc.). Le Champ Dépaysant souhaite encourager la pratique du jardinage biologique, c'est pourquoi, nous vendons aussi des plants. Nous souhaiterions que la ferme devienne un lieu d'animation locale. Notre arrivée a été très bien accueillie, nous tenons à remercier Bruno Letourneur, maire délégué de Vasteville et nos clients pour leur soutien ».

Les deux maraîchers et producteurs sont présents le jeudi et le samedi matin entre 8h et 12h30 au marché de Cherbourg-en-Cotentin, place De Gaulle. Cet été, ils organiseront un marché à la ferme et la mise en place de paniers.

DOSSIER BUDGET PARTICIPATIF



Surfez sur la bonne idée

COMMENT VOTER ET SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Qui peut voter ?

- Les habitants de La Hague en résidence principale ou secondaire, âgés de 11 ans minimum, peuvent prendre part au vote des projets sélectionnés.
- Un habitant ne peut voter qu'une seule fois.
- Un électeur votera pour 3 projets sélectionnés dans la liste proposée sur le bulletin de vote.

Plusieurs possibilités :

- À l'urne, à la mairie de La Hague, dans la mairie déléguée ou dans la médiathèque du votant,
- En dépôt, dans la boîte aux lettres de la mairie de La Hague, de la mairie déléguée ou de la médiathèque du votant,
- Par internet, en se connectant sur le portail usager de la commune de La Hague : <https://portail-usager.lahague.com>

Le budget participatif de La Hague fait l'objet d'un règlement intérieur précis. Vous pouvez le consulter sur www.lahague.com à la mairie, dans les mairies déléguées ou les médiathèques.

UNE INITIATIVE DE LA COMMUNE DE LA HAGUE

TOUTES LES VIDÉOS DES PROJETS À RETROUVER
SUR LA CHAÎNE YOUTUBE « LA HAGUE »

11 PROJETS À DÉCOUVRIR

BUDGET PARTICIPATIF

VOTEZ POUR VOS 3 PROJETS PRÉFÉRÉS !

Composé de 6 élus et de 6 habitants volontaires, le comité de pilotage a retenu 11 projets suite à leur analyse technique, juridique et financière. Du 5 au 25 mars, les habitants sont appelés à choisir leurs 3 projets préférés. Après le dépouillement, ils seront classés en fonction du nombre de votes reçu par projet.

LA PAROLE À...

Gwladys Alleno, adjointe à la citoyenneté participative

« La démarche du budget participatif entre dans sa phase finale, le vote. Cette élection, c'est l'occasion pour chaque habitant de participer à la vie de sa commune. Les mineurs (de plus de 11 ans) pourront également s'initier au vote et prendre part à la démocratie locale. Jardin partagé, aménagement et embellissement de l'espace public... les Haguais n'ont pas manqué d'idées. Maintenant, c'est vous qui décidez pour celles que vous préférez ! En voici la présentation détaillée. »



PROJET N° 1

LE JEU DES 7 ERREURS EN EXTÉRIEUR

Lieu : La Hague

La Hague est réputée pour la diversité de ses paysages exceptionnels. Le jeu des 7 erreurs propose de valoriser la richesse de ce patrimoine de manière ludique et amusante.

Le projet consiste à implanter devant chaque mairie déléguée des panneaux photographiques de monuments ou de lieux typiques en y insérant des intrus, des rajouts, des manques...

Petits et grands devront trouver les 7 erreurs disséminées sur chaque panneau.

OBJECTIFS

- Divertir de façon ludique habitants et touristes avec ce jeu intergénérationnel
- Découvrir nos villages, les monuments, les jardins remarquables, le littoral, la campagne environnante, les points de vue...
- Multiplier les attraits de La Hague grâce à la croisée des regards

Proposé par : Françoise

Coût estimé : 10 500€



Attention, visuels non-contractuels.

PROJET N° 2

ON SE RETROUVE AUX JEUX

Lieu : Stade de Vasteville

Les jeunes adhérents de la Maison des Jeunes de Vasteville Acqueville ont envie de bouger ! Ils souhaitent se retrouver entre amis, pour s'amuser, passer plus de temps à l'extérieur dans un lieu convivial et se sentir bien dans leur commune.

Le projet consiste à aménager sur le stade de Vasteville, une nouvelle aire de jeux dédiée aux ados et pré-ados. Elle serait composée d'une tyrolienne et d'un portique en accès libre afin que tous puissent en profiter.

L'aire de jeux est un lieu idéal pour exercer une activité physique et passer de bons moments tous ensemble.

OBJECTIFS

- Contribuer à l'amélioration des capacités psychomotrices
- Renforcer la confiance en soi
- Favoriser les liens sociaux
- Développer l'esprit de camaraderie

Proposé par : Maison des Jeunes de Vasteville Acqueville

Coût estimé : 35 000€



PROJET N° 3

POIL DE CAROTTE : UN JARDIN PARTAGÉ POUR ÉVITER DE SE ROUILLER

Lieu : École de Saint-Germain-des-Vaux

La Hague, de Vauville à Urville en passant par Saint-Germain-des-Vaux, est réputée pour ses jardins d'ornement. Mais, c'est bien la création d'un jardin potager qui est proposée par l'association Phare. Bien plus qu'un jardin, ce projet est avant tout une aventure humaine et collective. Ce sera l'occasion d'échanger sur les techniques, les bienfaits et les plaisirs que procure le jardinage, de partager des moments de convivialité et de rompre l'isolement.

Le projet consiste à aménager un jardin partagé sur le terrain situé derrière l'ancienne école des Bizeaux de Saint-Germain-des-Vaux.

Terrassement, pose de clôtures, construction d'un abri de jardin et d'une petite serre seront autant d'aménagements à mener pour réaliser cet ouvrage. La plantation d'arbres fruitiers complètera ce jardin. La récolte appartiendra à tous dans un bel esprit de respect et de partage.

OBJECTIFS

- Valoriser le partage à travers un jardin collectif et ouvert
- Développer la convivialité, la solidarité et la transmission de savoirs
- Favoriser la biodiversité et le respect de la terre

Proposé par : Association Phare

Coût estimé : 21 000 €



PROJET N° 4

DOUCHE SUR PARKING

Lieu : Parking de la Devise de Vauville

Aussi bien été comme hiver, la plage de Vauville est fréquentée par les promeneurs, baigneurs, surfeurs... pour pratiquer des activités de loisirs et des sports aquatiques.

Après un bain dans la grande bleue ou un après-midi à jouer sur le sable, il n'est pas rare de ressentir cette sensation désagréable de démangeaison saline ou d'irritation minérale sur la peau. Pour l'éviter, une seule solution, se rincer à l'eau douce !

Le projet consiste à implanter une douche de plage sur le parking de la Devise de Vauville.

Cette douche pratique et gratuite rincera le sel et le sable sur votre corps pour un confort retrouvé ! La douche sera réalisée en bois dans le respect du développement durable et des contraintes environnementales.

OBJECTIFS

- Offrir un équipement pratique aux usagers de la plage
- Améliorer le confort de tous
- Valoriser le site dans le respect de l'environnement

Proposé par : Anne-Marie

Coût estimé : 10 000€



PROJET N° 5

VALORISATION D'UN BUNKER ALLEMAND

Lieu : Blockhaus des Camelans d'Auderville

Le blockhaus des Camelans a été construit durant la Seconde Guerre Mondiale entre le phare de Goury et le sémaphore de La Hague. Il avait pour objectif de servir de base à un projecteur. Il est aujourd'hui peu fréquenté car l'accès à la plateforme d'observation est dangereux et fortement déconseillé.

Le projet consiste à poser un escalier et des rampes pour faciliter et sécuriser l'accès à la plateforme.

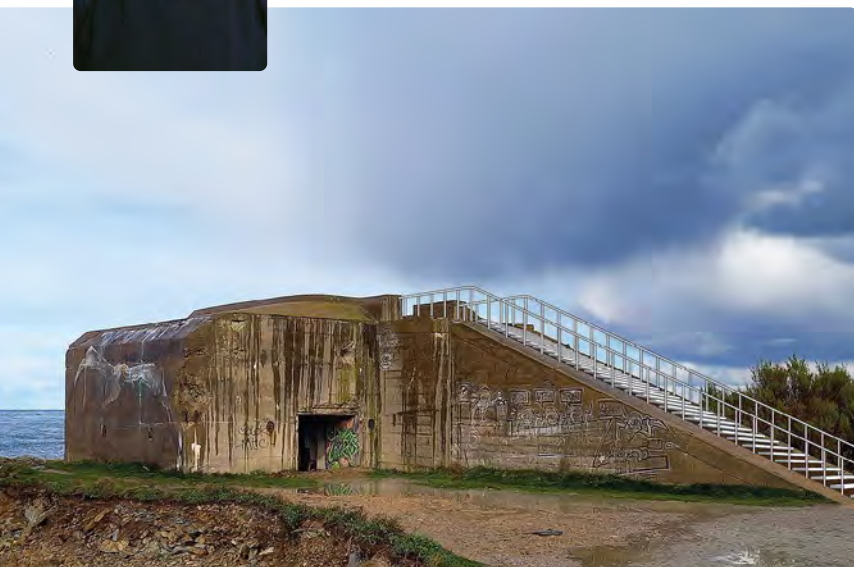
Le blockhaus se transformerait alors en un superbe belvédère pour contempler les couchers de soleil, les tempêtes et les étoiles... Il deviendrait un point d'observation panoramique majestueux au pied du Raz Blanchard.

OBJECTIFS

- Valoriser le patrimoine
- Faciliter et sécuriser l'accès à la plateforme du blockhaus
- Contempler le paysage naturel

Proposé par : Camille

Coût estimé : 25 000€



Attention, visuels non-contractuels.

PROJET N° 6

ŒUVRE ARTISTIQUE POUR TOUS

Lieu : Stade de Vasteville

La Maison des Jeunes de Vasteville Acqueville voudrait prendre des couleurs ! Des adhérents ont pensé à apporter une touche artistique sur un des murs afin d'égailler l'extérieur pour le plaisir de tous.

Le projet consiste à réaliser une fresque picturale en extérieure sur la maison des jeunes de Vasteville.

Cette peinture représenterait un fond de scène avec un ensemble de musiciens, d'acteurs et de spectateurs afin d'embellir et de mettre en valeur ce lieu d'animation. Ils souhaiteraient faire appel à des Street artistes locaux pour réaliser cette œuvre.

OBJECTIFS

- Offrir une œuvre artistique aux promeneurs et usagers
- Contribuer à l'esprit de créativité et d'animation de la Maison des Jeunes de Vasteville Acqueville
- Moderniser et embellir la décoration de la structure

Proposé par : Maison des Jeunes de Vasteville Acqueville

Coût estimé : 1 700 €



PROJET N° 7

GRAFFITI ART

Lieu : La Hague

Qui a dit que le béton faisait forcément grise mine ? Le Street Art, cet art de rue, est aujourd'hui au cœur de notre culture et a dépassé les frontières des métropoles. C'est un art universel, qui colore et habille de couleurs les constructions les plus originales (murs, blockhaus...).

Le projet consiste à donner libre cours aux graines d'artistes souhaitant se lancer dans le Street Art sur des lieux identifiés dans les communes de La Hague en toute légalité.

En accord avec leurs maires délégués, certaines communes mettraient des structures à disposition de tous les « street artists » voulant s'exprimer à travers le graff, le collage, le pochoir, ... afin de les redynamiser et leur insuffler une nouvelle vie. La disponibilité et l'utilisation des supports seront précisées en concertation avec la mairie de La Hague.

OBJECTIFS

- Dynamisation du territoire
- Embellissement des communes
- Favoriser la création artistique
- Offrir un cadre légal à la pratique du Street Art

Proposé par : Guyliane

Coût estimé : Gratuit



PROJET N° 8

FLÂNERIES AUTOUR DE LA MAISON DE JACQUES PRÉVERT

Lieux : Omonville-la-Petite

Omonville-la-Petite, dernière demeure du poète Jacques Prévert, est une commune déléguée fascinante. À la fois rurale et littorale, elle offre une diversité de paysages, de hameaux et de sentiers propices à la randonnée. On comprend mieux pourquoi Jacques Prévert est tombé amoureux de ce petit bout de terre.

Le projet consiste à faire découvrir aux visiteurs et aux habitants de La Hague le patrimoine d'Omonville-la-Petite à travers 4 circuits pédestres.

Un panneau illustré d'une cartographie informera le promeneur sur les chemins qu'il s'apprête à parcourir. Un QR code renverra vers un descriptif des sentiers à télécharger sur Internet.

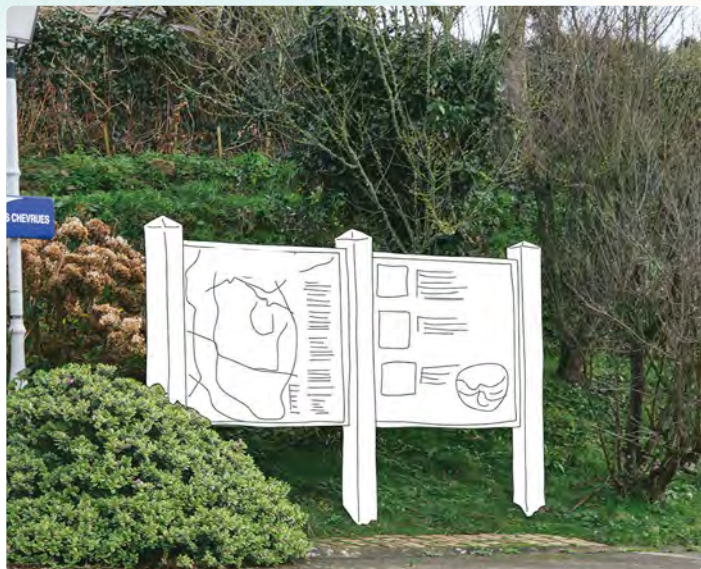


OBJECTIFS

- Effectuer une activité physique de découverte en suivant un itinéraire sécurisé et balisé
- Découvrir l'intérêt patrimonial des hameaux de la commune déléguée

Proposé par : Collectifs d'habitants d'Omonville-La-Petite

Coût estimé : 4 000 €



PROJET N° 9

LE CHÊNE S'ANIME !

Lieu : Place du chêne centenaire à Urville-Nacqueville



La place du chêne centenaire à Urville-Nacqueville est une place agréable et verdoyante située à proximité de la maison des jeunes, des écoles et des habitations. C'est un endroit sécurisé, éloigné de la circulation mais peu fréquenté par les habitants de la commune. Un collectif de parents accompagné par l'association Familles Rurales souhaite redynamiser ce lieu en créant un espace de loisirs.

Le projet consiste à implanter un nouvel espace de jeux pour les enfants sur le côté de la place du chêne.

Cette aire de jeu, de nouvelle génération, permettrait de créer un espace de vie ludique où parents et enfants pourraient se retrouver. Bancs et poubelles seraient installés pour compléter l'équipement.

OBJECTIFS

- Dynamiser la place du chêne
- Favoriser et renforcer le lien intergénérationnel entre les habitants
- Renforcer la motricité des enfants
- Favoriser l'accessibilité à un espace de loisirs pour tous

Proposé par : Association Familles Rurales / Jenny Sigaud, représentante des parents d'élèves d'Urville-Nacqueville

Coût estimé : 32 000€

Attention, visuels non-contractuels.

PROJET N° 10

CRÉATION D'UN JARDIN D'AGRÉMENT

Lieu : Résidence Paul Gosselin à Beaumont-Hague

Située à la place de l'ancienne maison de retraite de Beaumont-Hague, la résidence Paul Gosselin s'est transformée en logements d'habitation depuis quelques années.

La résidence Paul Gosselin est un endroit agréable, implantée en plein cœur du bourg. C'est aussi un lieu de passage qui permet aux piétons de rejoindre rapidement les commerces, le centre aquatique et les services publics et de santé.

Ce projet consiste à concevoir un jardin d'agrément avec des plantes ornementales et potagères, des arbres fruitiers, un bassin et une fontaine...

La création et l'entretien du jardin seront réalisés par un groupe de volontaires. Une idée simple pour faire vivre l'endroit, favoriser les rencontres lors des activités de jardinage et en faire ainsi un lieu convivial et agréable.

TOUTES LES VIDÉOS DES PROJETS À RETROUVER SUR LA CHAÎNE YOUTUBE « LA HAGUE »

OBJECTIFS

- Embellir un lieu public dans le respect de l'environnement
- Favoriser la mixité générationnelle, la rencontre
- Planter, jardiner, partager

Proposé par : Caroline

Coût estimé : 5 000 €



PROJET N° 11

PARCOURS DE SANTÉ MAÎTRE ET CHIEN

Lieu : L'espace de Clairefontaine à Biville

« Le chien serait le meilleur ami de l'homme ». C'est sans doute pour cette raison que de nombreuses familles possèdent un chien. Dans La Hague, il est difficile de trouver un espace canin où pratiquer une activité sportive avec son animal de compagnie. Un parcours sportif, accessible à tous, pour le plus grand bonheur des maîtres et de leurs toutous !

Le projet consiste à créer un parcours de santé, agréable et ludique, où le maître et son chien pourraient faire du sport ensemble.

L'espace de Clairefontaine à Biville serait un endroit idéal. L'idée est d'ajouter de petits obstacles sur une partie du parcours de santé existant pour entraîner nos amis à 4 pattes. Un tunnel, une table d'obéissance, un muret ou encore du saut en longueur composeraient l'essentiel des activités. Un parc de convivialité, un distributeur de sachets canins et un canicomposteur viendraient compléter l'installation.

OBJECTIFS

- Pratiquer une activité sportive entre maîtres et chiens
- Respecter les règles de vie et éduquer les chiens
- Favoriser la sociabilisation des animaux

Proposé par : Lyzée

Coût estimé : 9 000 €



Ambassadeur

PORTRAIT DE CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE



PAUL DUFOUR OCÉANOGRAPHE

Né à Beaumont-Hague, Paul Dufour est un enfant du pays qui touche à tout et qui ne quitterait La Hague pour rien au monde. Océanographe, il est aussi sauveteur en mer à la SNSM, plongeur et surfeur... sans nul doute, le pied marin est ancré en lui.

En quoi consiste le métier d'océanographe ?

Il y a plusieurs branches dans l'océanographie, la mienne est l'hydrographie. Autrement dit, je réalise des cartes de navigation et de sédimentologie, qui est l'étude des sédiments. J'utilise ainsi la géophysique pour analyser ces sédiments et les fonds marins à l'aide d'un sondeur qui envoie un signal acoustique qui me permet de recueillir des données. Ces données, je les modélise et je les cartographie. Pour exercer ce métier assez méconnu, j'ai décroché un bachelor prospection des fonds marins à Intechmer - Cnam à Cherbourg-en-Cotentin.

Pourquoi avez-vous voulu exercer ce métier ?

J'entretiens une relation forte avec la mer. J'ai commencé le surf quand j'avais dix ans avec mon frère et des copains. Bateau, surf, voile, plongée, je suis sur et dans l'eau, c'est là que je me sens bien. Ce travail est une suite logique de ma passion pour l'océan.

Où êtes-vous intervenu ?

Je suis intervenu dans le monde entier. Je suis à mon compte et j'effectue des opérations pour différents clients entre l'Afrique, l'Europe, le golfe du Mexique et le Pacifique. Je travaille en étroite collaboration avec l'entreprise CERES basé à Montfarville. Nos missions consistent à cartographier les fonds marins pour des projets de parc éolien, pour les ports, des études de pose de câble de fibre optique, ou encore des études environnementales. Une grande partie de notre activité comprend la recherche et le renflouement d'ancre et d'épaves : une fois l'épave localisée, nous intervenons en plongée pour faire une expertise dans un premier temps et ensuite, nous déterminons une solution de renflouement. Cela a été le cas lors du drame du Breiz coulé il y a un an avec trois marins à bord devant Courseulles-Sur-Mer.

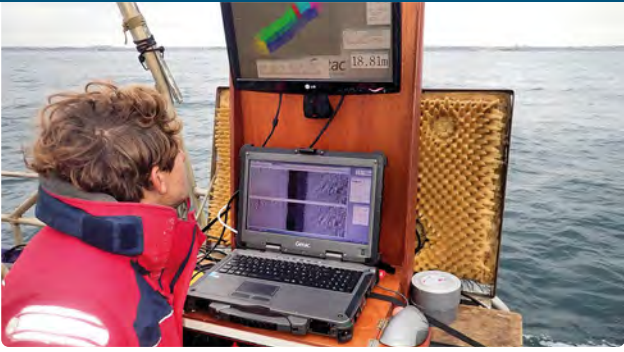
J'agis aussi localement dans La Hague et le Cotentin. Par exemple, j'ai recherché le mât de l'IMOCA de Louis Burton en novembre dernier qui était tombé après le départ de la Transat Jacques Vabre. Je collabore aussi avec les ports de la Manche pour la création de cartes de navigation, l'inspection de mouillages ou le renflouement des bateaux abandonnés qui coulent amarrés à leur ponton.

Pourquoi êtes-vous aussi sauveteur en mer à la SNSM de Goury ?

Plus jeune, j'étais surveillant des baignades durant la saison estivale. Et puis, j'ai rencontré Yoann Sanson. C'est lui qui m'a donné l'envie de devenir sauveteur en mer à la SNSM de Goury. Le secourisme me parle et comme pour mon métier, j'aime partir en intervention. J'ai donc intégré une bonne équipe, jeune, dynamique, composée de 15 personnes, en 2018. Chef mécanicien, infirmière, opérateur radio ... les postes sont variés et le mien était évidemment tout trouvé : plongeur. C'est tout naturellement que suis aujourd'hui volontaire. Prendre part aux opérations de sauvetage et apprendre tous les rôles d'un canotier auprès de l'équipe de Goury est une expérience vraiment enrichissante.

Êtes-vous alors un amoureux inconditionnel de la mer ?

Oui, je suis heureux de vivre à ses côtés et surtout, chez moi dans La Hague, à Digulleville. Nous avons un rôle à jouer pour faire vivre notre territoire et ses alentours. C'est pourquoi, j'ai accepté de prêter mon image à la marque de bières locales, Les Travailleurs de l'amer qui met par exemple en avant les pêcheurs du coin, les sauveteurs en mer ... qui sait, vous m'avez peut-être déjà vu !



Le coup de cœur de

●●● CLÉMENTINE CÉLARIÉ

«Venir au théâtre, c'est un acte de résistance, c'est essentiel pour nos âmes, notre imaginaire, nos coeurs» lance Clémentine Célarié à la fin de son spectacle *Une Vie*, le 7 janvier dernier à l'Espace Culturel de La Hague. Après une standing ovation devant une salle comble et comblée, l'actrice lève le rideau sur son coup de cœur, une pièce de théâtre que la spectatrice qu'elle est aussi, a toujours adoré.

La Symphonie du Hanneton

En 1998, James Thierrée crée le spectacle théâtral « La Symphonie du Hanneton ». Mime, jonglerie, acrobaties, trapèze, violon, chant, danse...il réunit différentes techniques classiques et modernes du cirque ainsi que tous ses arts. Ce spectacle qui commence dans une chambre, est le rêve d'un jeune homme incarné par James lui-même. Alors que ce personnage habillé en pyjama se couche et s'endort, le spectateur est plongé dans l'intimité de ce rêve. Ce personnage s'agite, se redresse, perd ses membres et de la fumée s'échappe de son crâne. Les personnages d'un tableau prennent vie et le rêve se transforme en cauchemar quand la vaisselle et autres ustensiles se livrent à une bataille acharnée lors d'un banquet fantasque. « La Symphonie du Hanneton ne ressemble à rien d'exactlyment identifiable, comme le sont nos songes » écrit Henry Clément de La Compagnie du Hanneton.



© Photo : La Compagnie du Hanneton



© Photo : Lot

Fort d'un succès international, ce spectacle a remporté de nombreux prix, dont le ADAMI en 2005 et le Molière en 2006 (dans les 4 catégories : spectacle de théâtre public, metteur en scène, révélation théâtrale, création de costumes)

« La pièce *La Symphonie du Hanneton*, de James Thierrée, je ne l'ai pas vue en vrai mais en vidéo. C'était extraordinaire ! C'est du théâtre très visuel, entre danse, cirque et magie ! James est l'un des petits-enfants de Charlie Chaplin. Ses parents, Victoria Chaplin et Jean-Baptiste Thierrée sont les créateurs du Cirque Bonjour dont le chapiteau de 1000 places était toujours bien rempli. Il devint le « Cirque Imaginaire », puis « Le Cirque Invisible ». J'en garde un souvenir mémorable. Quand j'avais 16 ans, ma mère m'y avait emmenée. C'était du muet et c'était franchement fantastique ! » s'exclame Clémentine Célarié.



INFOS ET CONTACTS
LA BRUYÈRE
 place de l'église,
 Jobourg
 02 33 52 78 24



@labruyère



@labruyère

Parce que consommer des produits de saison c'est encourager les circuits courts, protéger l'environnement et profiter de tous les bienfaits nutritionnels, nous donnons la parole dans cette rubrique à un restaurateur local qui nous prodigue ses bons conseils.

Dans l'assiette de ...

GHISLAIN MONCHAUX, chef du restaurant La Bruyère

C'est à 150 mètres du carrefour des chèvres et face à l'église que se dresse ce restaurant pouvant accueillir jusqu'à 50 clients. La cuisine est la grande passion du chef Ghislain Monchaux car «elle permet de faire plaisir aux gens» affirme-t-il.

Il propose des plats gastronomiques préparés avec des produits de saison et aime particulièrement travailler le poisson et les desserts. Pour un menu complet, il faut compter entre 24 € et 34 €. Une formule à 15,50 € est servie le midi en semaine.

Ghislain et son associé Jean-Marc, vous accueillent dans un cadre cosy et en hiver, une place vous attend auprès d'un doux feu de cheminée !

Mar/Avr



Les légumes

Carotte, chou, endive, poireau, betterave, asperge



Les fruits

Poire, pomme, citron, orange, kiwi, pamplemousse



Les poissons

Cabillaud, églefin, lotte, merlan



Fruits de mer

Coquille Saint-Jacques, bulots, crevettes, huîtres



En cuisine ! La recette du chef

RECETTE : GRATIN DE NAVETS BOULE D'OR AUX DRAGÉES

Pour 6 à 8 personnes :

- 1 kg de navets boule d'or ou autre
- 40 cl de crème épaisse
- sel, poivre
- 100 gr de dragées aux amandes

Dans un premier temps, il faut éplucher les navets sans oublier de les couper en rondelles de 3 mm d'épaisseur pour ensuite les mettre dans un plat à gratin. Il faut ensuite chauffer la crème, la saler et la poivrer avec modération puis la verser délicatement sur les navets. Après, on doit mixer les dragées en poudre et en saupoudrer le gratin. Enfin, faire cuire le plat à 150° pendant environ 1h30. Il est recommandé de le manger avec un magret de canard ou une autre volaille.

à découvrir

Les trésors de La Hague ...

Petit fleuve emblématique de La Hague d'une longueur de 9 km, Le Grand Douet, possède une faune et une flore qui lui sont propres. Là où il passe, il façonne des habitats naturels différents, mêlant mer, dunes et bois. Sébastien Houillier, Garde du littoral de La Hague au SyMEL (Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche), nous offre son regard sur ce cours d'eau singulier de l'ouest de la France et il nous explique pourquoi.

Le Grand DOUET



©Photo : Hague Drone

UN FLEUVE LIBRE

Le nom « Grand Douet » correspond uniquement à la partie du cours d'eau qui traverse la dune. Une autre partie qui la longe s'appelle en réalité « le ruisseau des Sablons ». En amont du hameau Val Es Cochard, il se nomme « le ruisseau de Clairefontaine » qui prend sa source à Vauville.

Son embouchure se situe à Héauville. Dépourvu d'aménagement sur ses 4 derniers kilomètres, ce fleuve est resté naturel et continue de former librement ses méandres dans les dunes. Très mobile, le sable favorise en effet cette formation. Les cartes anciennes montrent que Le Grand Douet a évolué au cours du temps. Il change de direction. Autrefois, il se jetait plus au nord, à Vasteville. La carte de l'état-major (1866) laisse voir que son embouchure mesurait au moins 50 m de largeur ! En 1740, la carte de Cassini fait apparaître la présence de 4 moulins à eau, témoins des activités anciennes des Haguais.

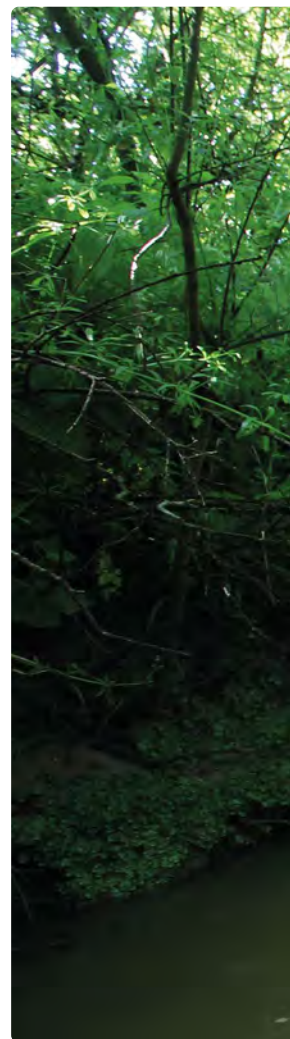
UNE FAUNE

ET UNE FLORE RICHES...

Les Haguais utilisaient les moulins à eau et pêchaient dans le Grand Douet. A ce jour, les amateurs de pêche retrouvent toujours des truites. Etant un fleuve préservé, les poissons de la mer peuvent le coloniser. C'est pourquoi, il constitue un lieu propice pour les anguilles, qui, ensuite, migrent jusqu'en mer des Sargasses, de l'autre côté de l'océan Atlantique, au nord-est des Antilles.

Ce cours d'eau évolue dans des milieux diversifiés ; il débute dans un bois, traverse les roseaux, les dunes pour enfin, finir dans la mer. Avis aux promeneurs curieux, les bordures du Grand Douet sont embellies par le fleurissement de la reine des prés au printemps. Des orchidées *Ophrys abeille* y poussent également. On y observe des insectes comme des libellules ou des papillons. Ce qui attire les chauves-souris qui viennent chasser la nuit, parmi elles, plusieurs espèces de murins.

À ce titre, ce fleuve est classé Natura 2000, outil qui préserve un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs appartenant à la biodiversité européenne.





... À MIEUX CONNAÎTRE

Le Grand Douet (Douet, signifie « rivière » ou « lavoir ») est de notre patrimoine commun. Ainsi, il fait partie des Géosites de La Hague identifiés dans le cadre du projet Géoparc. Les Géosites ont pour vocation de devenir des supports au développement d'activités éducatives et/ou d'interprétation. Comment est choisi un Géosite ? En s'appuyant sur divers critères (une « valeur centrale » scientifique qui tient compte de l'intérêt du site pour les sciences de la Terre, de son intégrité, de sa rareté et de son intérêt pédagogique et des « valeurs additionnelles » qui relèvent à la fois d'intérêts culturels, économiques, paysagers et écologiques.)

Si le Grand Douet a été retenu comme Géosite, c'est parce qu'il revêt un intérêt national du point de vue des sciences de la Terre et en particulier de la géomorphologie (branche de la géographie étudiant les formes du relief terrestre, y compris le rôle de l'érosion dans la formation des paysages). En effet, il constitue notamment du fait de l'absence d'aménagement notable sur ces 4 derniers

kilomètres, un des rares cours d'eau évoluant librement, formant ainsi des méandres, dans un contexte de dunes mobiles. Il est remarquable également parce qu'il est situé au milieu d'une ripisylve (ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve) aux dynamiques spontanées très préservées du fait de la faible fréquentation de cet espace.

Il s'agit ainsi d'un cours d'eau unique d'un point de vue hydrogéomorphologique (approche géographique qui étudie le fonctionnement naturel des cours d'eau en analysant la structure des vallées), dans l'ouest de la France.

En particulier, grâce à sa pente longitudinale et son substrat sableux, le Grand Douet offre la possibilité d'observer des mouvements fluviaux rapides, rarement visibles dans les contextes de plaine de l'ouest de l'Hexagone. Il témoigne aussi d'une dynamique dunaire embryonnaire (zone de fixation du sable) spontanée qui crée les dunes.





TRIBUNES

> NOUVELLE HAGUE

Notre chef-lieu de canton a intégré « Petites villes de demain ». Mais que se cache-t-il derrière ce label ? À priori pas grand-chose : Quels seront les financements ? Pour combien de temps ? Quelles propositions et comment notre bourg changerait ?

Première étape vers un programme que l'on aurait pu appeler « Grand désert de demain », nos têtes pensantes ont cru bon de diminuer par 2 le stationnement dans le bourg et en faisant des places supplémentaires dans la cité Coriallo. Il aurait été plus judicieux de prévoir un sens unique en doublant le nombre de stationnements soit 4 fois plus qu'à ce jour ! D'autant plus que le nouvel aménagement du bourg interdit tout demi-tour sur la place de la mairie.

À ce jour, la majorité des commerces vacants se transforme en habitations, ou sont acquis par un pseudo commerçant qui n'ouvre pas !

Et nous que fait-on ? On réfléchit sur le devenir de l'ancien office du tourisme en se demandant s'il faut concilier commerce et bureaux à l'étage ! Ne serait-il pas plus logique de penser uniquement commerce et utiliser tout l'espace ? En attendant, nous avons le temps de réfléchir, c'est une boutique « éphémère ».

> HAG' AVENIR

La commune de La Hague perd des habitants

La Hague qui regroupe les 19 communes déléguées comptait 11 886 habitants en 2013. Selon les chiffres de l'INSEE au 1^{er} janvier 2019 elle perd 713 habitants et s'établit à 11 173 habitants.

Pour accueillir et maintenir la population de la Hague, il faudrait avoir une offre de logements diversifiée pour chaque étape de la vie : célibataire, famille, seniors. Il faudrait également prendre en compte l'évolution de la taille des ménages : familles moins nombreuses, familles monoparentales.

Dans les écoles, le nombre des élèves a dû mal à se maintenir, car il est difficile pour les jeunes de se loger.

Entre maintien à domicile et l'arrivée en EPHAD, la résidence intermédiaire pour seniors fait cruellement défaut sur notre territoire.

Géoparc et Grand site, nous font craindre le développement des résidences secondaires et la transformation du bâti en gîtes, ainsi que l'augmentation du prix de l'immobilier.

Cependant, nous notons un point sur lequel, il serait urgent d'agir : la vacance dans le logement social et communal. La commune possède plusieurs logements qui « dorment » et se dégradent.

Nous avons aussi d'autres réflexions vers un « petit désert de demain », en 2026 la mairie déléguée de Beaumont risque de ne plus exister, si aujourd'hui on y installe la maison des associations, pas de possibilité de l'utiliser pour un commerce. De plus, il semblerait que le destin de notre crèche et de notre bibliothèque soit tout tracé, dès que le pôle petite enfance sera achevé, la maison des jeunes y prendrait place ! Donc toujours pas de possibilité de commerces !

Et que dire de l'autorisation donnée à un Leclerc drive sur Acqueville sans concertation !

Arrêtons de nous faire croire en des projets sur papier qui ne sont absolument pas en adéquation avec notre volonté politique !

Si nous voulons redynamiser le bourg de Beaumont et également les commerces des communes déléguées, donnons-nous en les moyens !

Jean-Marc FRIGOUT et l'équipe Nouvelle Hague

Taxe des ordures ménagères

Hag'avenir souhaite également attirer l'attention des Haguais concernant cette taxe sur les ordures ménagères que Madame le Maire a évoquée lors de ses vœux dans La Presse de la Manche.

Il faut savoir que cette taxe était payée depuis plus de 40 ans par le District de la Hague puis par la communauté de communes et depuis 2017 par la commune nouvelle qui se sont substitués à l'ensemble des foyers de la Hague.

Aujourd'hui, ils nous semble primordial que les Haguais soient informés de ce changement de façon claire et précise. Cela concernera l'ensemble des foyers propriétaires, locataires, quels que soient leurs revenus.

Nous demanderons à Madame le Maire de préciser la base de calcul et les taux qui seront appliqués, ainsi que le niveau d'engagement de la commune sur une participation partielle ou totale de cette taxe.

Hag'avenir restera vigilant sur le suivi de ce dossier.

Le groupe Hag'Avenir
hag.avenir@gmail.com

> LA HAGUE ENSEMBLE

La nouvelle vague offensive du Covid semble se calmer. Les activités collectives, fondamentales pour (re)créer du lien et faire société, reprennent peu à peu. Dans la Hague, un des moteurs principaux pour les organiser est celui de la vie associative. Nous sommes convaincus de la nécessité de le soutenir par un partenariat fort. Elle contribue en effet à ce que chacun puisse grandir et s'épanouir sur notre territoire, orientation N°1 du projet de mandat de Manuela Mahier et son équipe.

Pour y arriver, notre groupe tient à souligner la qualité du travail préparatoire effectué pour la vie associative. La feuille de route présentée aux élus lors de la commission dédiée à cette thématique est remarquable. Elle va permettre de structurer durablement pour l'avenir les actions qui nous permettront de tenir nos engagements vis-à-vis des bénévoles associatifs.

Ainsi, la refonte du dispositif d'appui aux associations (subventions, aide en nature, accès aux équipements) va notamment permettre une mise à plat lisible et équitable des modes d'attribution des subventions. C'est un choix courageux et responsable pour sortir de la mosaïque actuelle incompréhensible de systèmes de subventions. Nous le défendrons d'autant plus facilement que, pour être au plus juste avant mise en place, il va inclure un dialogue indispensable avec les associations.

De même, le choix de l'ouverture d'une maison des associations est confirmée et cela nous convient parfaitement. Elle contribuera au maintien et à l'essor du tissu associatif local un peu mis à mal par ces deux années de crise sanitaire. En étant située à un endroit géographiquement central dans notre grand territoire, elle permettra de créer rencontres et synergies entre les acteurs associatifs locaux.

Un tel projet qui permettra aux associations locales de bénéficier de services concrets et utiles pour leur fonctionnement aura donc un double intérêt pour nous Haguais : il facilitera des actions associatives qui nous sont destinées et, orientation N°5 du projet de mandat, il contribuera à évoluer dans un cadre de vie de qualité.

Le groupe de la majorité
La Hague ensemble



Suivez-nous sur notre compte Instagram
@lahague_officiel

Herquemoulin
Herqueville



LE MANOIR **DU TOURP**

OMONVILLE-LA-ROGUE / LA HAGUE (50)



EXPOSITION **MUSICALE ET PHOTOGRAPHIQUE** **NOS MARINS**

5 FÉVR. - 29 MAI 2022

Une immersion en chansons
dans l'univers des marins pêcheurs
du Cotentin



**ENTRÉE
LIBRE**



www.letourp.com • Infos : **02 33 01 85 89**

Une réalisation de la direction communication de la commune de La Hague • Conception : Olivier Flamant 01/2022 • Photo : François Dourlen